LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF FQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 8 Mercredi le 2 mai 1984 16 pages 0.50

Ecole francophone à Edmonton

Enfin une solution

Dans un revirement pour le moins surprenant, trois des sept commissaires ont accepté de changer leur fusil d'épaule et de faire en sorte que le "Academic Occupational Program" de l'école St-Mary's soit déplacé dans deux écoles dans le sud de la ville. Cette décision permet donc le déménagement des élèves de l'école J.H. Picard (9 à 12) et l'ouverture d'une école élémentaire francophone dans cette même école.

Depuis le 19 mars dernier, date à laquelle la Commission scolaire avait réaffirmé, par quatre voix contre trois, sa décision de laisser le "Academic Occupational Program à St-Mary's, les pressions auprès des commissaires n'ont pas manqué de se faire, en provenance particulièrement du groupe de parents de l'école Picard. Ces derniers ont adroitement argumenté l'incompatibilité des deux programmes (AOP et bilingue 9 à 12) et l'impossibilité de rendre viable la coexistance des deux groupes sous un même toit.

A une réunion spéciale tenue lundi soir 30 avril dernier, les commissaires sont d'abord revenus sur leur décision du 19 mars, puis ils ont accepté, à 6 voix contre une seule, la motion de Mme



De gauche à droite: Le commissaire Philippe Gibeau, Mme Claire Bernier et M. Léonard Rousseau, Directeur de l'école J.H. Picard. "Une solution heureuse" de dire M. Gibeau.

Alice Gagné "qu'une lettre soit expédiée aux parents et professeurs du AOP pour les informer que ce programme ne serait plus offert à l'école St-Mary's dès septembre 1984 et que les élèves de la 7e à la 9e seront déplacés à l'école St-Brendan et les élèves de la 10e à la 12e à l'école Holy Trinity ou à l'école St-Joe's au choix des parents."

Seul le président de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, M. William Green, a tenu ferme sur sa position. Selon lui ce revirement ne fait que "laisser prévaloir les forces de la confrontation". Il a ajouté que les parents n'ont pas travaillé dans un esprit de coopération mais qu'il refléterait en tant que président la décision de la commission.

Les trois commissaires qui ont changé leur position sur cette question ont tenu à faire savoir que les décisions antérieures avaient été prises malgré un manque d'information et au dire de M. Frank O'Hara "de faux renseignements". Pour sa part Mme Catherine Chichak, visiblement émue, a réprimandé les parents

Voir SYSTEME page 2

A Calgary

L'école française St. Anthony: chenille ou papillon

par Jean-Paul Perras

Sommes-nous un peuple gâté? Mettons-nous le confort avant les valeurs fondamentales? Avons-nous oublié qu'avant d'être un papillon il faut passer par l'étape chenille?

C'est ce que nous pouvions croire en entendant les remarques de certains parents lors d'une récente soirée-information au sujet de l'école St-Anthony.

"C'est trop loin de chez-nous! Notre école bilingue a de très bons professeurs, pourquoi changer?... Nous ne connaissons pas les professeurs. Seront-ils assez bons?... Mes enfants apprendront-ils l'anglais?... Cette école sera-t-elle un succès?... Mon enfant aimera-t-il ça?..."

En avant, un homme de stature moyenne. Figure énergique, regard autoritaire, presque sévère, geste un peu brusque, front déterminé et machoire volontaire. Elocution serrée. Un bloc d'énergie. C'est Gerry Bissonnette, directeur pédagogique de la Commission scolaire catholique. Il vient d'être choisi comme principal de St-Anthony et tente de faire la part des choses.

"Je sais que le transport des élèves pourra créer un certain problème, c'est inévitable! Quelle que soit l'école que nous eussions choisie. Avec le temps, nous en aurons deux, puis trois et le problème disparaîtra de lui-même.

"Pour les élèves hors du circuit de nos autobus, nous songeons à favoriser la formation de groupes de parents qui, tour à tour, s'occuperont du transport avec leur propre véhicule. Des subventions spéciales sont prévues pour encourager une telle solution. Nous ferons tout en notre pouvoir pour faciliter l'accès à cette école".

Et la question des professeurs? "Je peux vous promettre", affirme Gerry, " que les professeurs seront 100 pourcent francophones, soit du Canada, soit d'ailleurs. Et tous seront super compétents. Nous insisterons énormément sur ce critère. Nous ne voulons pas répéter certaines expériences fâcheuses".

Et il ajoute: "Je peux aussi vous assurer que le projet est sérieux et réussira. La Commission est complètement engagée dans ce projet et le budget affecté le confirme: 500,000$ pour la rénovation de l'école et 250,000$ pour la mise en place du programme d'études!".

"Il ne faut pas rêver en couleur et croire que chacun de nous aura l'école dans sa cuisine, interjecte Michel Cloutier, "Petit à petit la clientèle augmentera et le nombre d'écoles aussi".

"Afin d'aider les enfants à bien s'intégrer en septembre, "offre Lise Sirois, "l'ACFA organise des 'Rencontres estivales', à la Maison française, en juillet et en août".

A ces rencontres, les enfants connaîtreront leurs futurs camarades de classe, amélio-

Voir FACILITE page 2

Colloque sur les communications



Les participants au colloque sur les communications ont beaucoup appris, mais ils n'étaient pas très nombreux. Voir article et éditorial en page 4.

Au TFE

Les comédiens se sont surpassés et le metteur en scène aussi

"Jacques et Son Maître" présenté au Théâtre Français d'Edmonton, pièce de Milan Kundera).

Les comédiens (tous les douze) se sont véritablement surpassés dans ce dernier spectacle de la saison du Théâtre Français d'Edmonton (TFE). On s'attendait à un spectacle excellent puisque les grands noms du théâtre français à Edmonton figuraient à l'affiche: Roy, Guénette, Mansfield.



Saint-Ouen (René Aubin) et Le Maître (Gérard Guénette) dans une scène d'amitié et de déception dont le Maître est victime.

Mais on nous a servi plus que ça. D'abord ces trois comédiens hors pairs se sont surpassés eux-mêmes, tâche fort difficile quand on est si bon au départ. Puis, tous les autres comédiens qui



Jacques (André Roy) ajoute sa version heureuse d'une fin d'histoire d'amour. Angèle Buteau a joué le rôle de la fille.

interprétaient des rôles de soutien, que l'on dit parfois secondaires, ont surpris et ébloui les spectateurs avec leur jeu tout à fait professionnel, jeu qui figurait très bien à côté des trois protagonistes. Car, il faut l'admettre, les braves qui ont le courage de jouer à côté de ces trois vedettes du TFE, ont l'habitude de pâlir en comparaison. Loin de là, cette fois-ci ils ont excellé et on fait excellente figure auprès des "maîtres".

De ceux-là Christian Desroches nous a surpris le plus. Son interprétation de ce faiblard de Marquis qui n'existait que pour courir les jupons a été des plus convaincantes. Il semblait vivre tous les sentiments, bons et mauvais, dont il était saisi.



L'Aubergiste (Anne Mansfield) prépare un dur coup pour son Marquis (Christian Desroches). La mère (Magalie Laplane Gibbins) et la fille (Angèle Buteau) sont les collaboratrices.

René Aubin aussi nous a agréablement surpris. Plus pondéré que d'habitude, on dirait plus sûr de lui-même que dans d'autres rôles qu'il a eu le bonheur de jouer, il n'a pas manqué de prendre sa juste place et de faire sentir sa présence sur scène. Sa mort sous la main criminel du Maître (Gérard Guénette), mort qu'il a mérité pour le coup salaud qu'il a commis au dépend de son meilleur ami, est si bien réussie qu'on entend la foule retenir son respir devant le geste mortel.

Puis, l'excellent trio du TFE, Guénette, Roy et Mansfield nous ont ébloui par un double jeu presque incroyable. (Si les Oilers avaient un trio aussi bon au hockey que ces trois là le sont au théâtre, ils remporteraient la coupe Stanley haut la main).

Imaginez jouer deux rôles en même temps sur une scène qui n'est différenciée que par un changement de niveau à l'aide d'une plate-forme. D'un clin d'oeil, en escaladant ou en descendant trois marches, ces trois comédiens changeaient complètement de caractère et de personnalité, ou retournaient loin en arrière dans leur propre vie pour raconter un épisode important qui les a marqué de façon indélébile.

Anne Mansfield a été particulièrement éblouissante dans son double rôle de l'Aubergiste et de Madame la Marquise. Quelle énergie, quelle force de caractère et surtout quelle versatilité! Elle était comme aubergiste, frivole, genre bon vivant, femme de moeurs légères qui se soûlait avec les clients, raconteuse continuellement emballée par ses histoires et tout d'un coup elle était Madame la Marquise, distinguée, instruite, sournoise et parfaitement méchante capable de presque tout et n'importe quoi au nom de la vengeance. Un véritable délice que de voir évoluer sur scène une femme qui ajoute à son talent naturel de comédienne toute son énergie et tout son amour du théâtre.



La Marquise (Anne Mansfield) et le Marquis (Christian Desroches), un amour qui n'a pas duré.

Bravo Anne Mansfield!

Guénette et Roy, les inséparables! On les a vu ensemble dans "Le Malade Imaginaire" dans "Tartuffe" et dans combien d'autres spectacles. On les a vu aussi seuls, indépendemment l'un de l'autre, et souvent. Et pourtant, on a toujours hâte de les revoir, seuls ou ensembles, tellement ils sont bons. Quand Guénette et Roy sont à l'affiche on est assuré d'un bon spectacle.

La marque indéniable d'un bon comédien c'est d'être capable d'interpréter n'importe quel rôle. André Roy et Gérard Guénette démontrent encore une fois qu'ils appartiennent à cette trempe-là de comédiens. Ils sont capables de n'importe quoi, ou presque!

La mise en scène a été extrêmement difficile, on ne peut s'en douter. Comment faire pour présenter trois histoires d'amour différentes et pourtant si semblables, sur une même scène, tout en permettant aux trois protagonistes d'entrer et de sortir à volonté de leur histoire respective? Pierre Bokor, directeur artistique du TFE, a réussi ce tour de force malgré les contraintes d'une scène quelque peu restreinte, limitant les possibilités. A l'aide d'un éclairage bien pensé (l'oeuvre de Johnny Boivin) M. Bokor a trouvé exactement ce qu'il fallait pour faire voir aux spectateurs, le changement de lieu, de temps et de personnages. Un défi de taille relevé par un travail courageux, voir audacieux.

On s'en voudrait de ne pas mentionner ici Mme Odette Dionne et M. Pierre-Jan Goyeau qui ont été responsables de la conception et de la réalisation des costumes. Il paraît qu'il y en avait pas moins de vingt-deux et ils étaient tous superbes, fidèles à l'époque. Nous félicitons aussi Christiane Gérardin qui a été responsable du maquillage. Le signe d'un bon maquillage c'est quand on n'est pas conscient qu'il y en a. Voilà un excellent travail.

Félicitations enfin à toute la troupe du TFE. C'est un spectacle superbe à ne pas manquer. "Jacques et Son Maître" de Milan Kundera qui s'est inspiré de l'oeuvre de Denis Diderot "Jacques le Fataliste", tous les soirs à 20 hres jusqu'à samedi 5 mai.

Facilité à s'exprimer

suite de la page 1

...feront leur facilité à s'exprimer en français en augmentant leur vocabulaire et se prépareront ainsi à la rentrée scolaire tout en s'amusant.

"Cette école française," précise Gerry Bissonnette, " non seulement favorisera le goût de parler et de vivre en français mais encore sensibilisera les élèves à la culture française. La langue sans la culture, - c'est comme apprendre à conduire sans jamais monter en voiture".

"Et nos programmes", complète-t-il, "seront vivants. Les thèmes en seront les centres d'intérêts des jeunes eux-mêmes puisés dans leur vie quotidienne".

En guise de conclusion, Gerry confirme: "Il est vrai que les inscriptions vont lentement, trop lentement à notre goût. Mais nous sommes impatients. Et nous en avons déjà 80 tout de même. Le rythme va s'accélérer, j'en suis bien confiant. Cette école sera un succès et j'ai bien hâte de m'y dévouer totalement".

Né en Saskatchewan, Gerry Bissonnette est bachelier en éducation de l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, a une maîtrise en administration de l'Université de Gonzaga de Spokane et un certificat du programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF) de l'Université de Montréal.

Avouez que c'est impressionnant et une garantie pour l'avenir. Avec de tels atouts et une telle détermination, pouvons-nous douter que la chenille se transformera rapidement en papillon?

Système chrétien

suite de la page 1

qui selon elle ont trop exigé et que "ce n'était pas la façon de faire dans un système chrétien". Tandis que Mme Jean MacDonald se demandait comment il se faisait qu'on lui a fait comprendre que les deux programmes (AOP et bilingue) pouvaient co-exister quand ce n'était pas le cas.

Les représentants des différents groupes de parents francophones et des comités de parents conseils de la commission et de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) étaient visiblement enchantés de cette décision sage des commissaires.

Ils ont particulièrement applaudi les commissaires Philippe Gibeau et Alice Gagné pour leur ténacité devant une résistance des plus fortes. L'appui du commissaire Hugh Tadman a également été souligné.

En septembre prochain donc les élèves de la 9e à la 12e année de l'école Picard iront à St-Mary's. Mais de toute évidence ils apporteront avec eux le nom de l'école et il faudra choisir un nouveau nom pour la nouvelle école francophone élémentaire qui ouvrira ses portes en septembre prochain dans les locaux actuels de l'école J.H. Picard.

Le siège administratif du secrétariat d'Etat s'appellera désormais l'édifice Jules Léger

HULL - L'honorable Serge Joyal,secrétaire d'Etat du Canada, est heureux d'annoncer que le Ministre des Travaux publics, l'honorable Roméo Le Bland, a accepté sa recommandation à l'effet que la tour est des Terrasses de la Chaudière porte désormais le nom d'édifice Jules Léger. En présence du Gouverneur général et de Mme Schreyer, du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau de l'ancien Gouverneur général Roland Michener et du Cardinal Paul-Emile Léger, Mme Jules Léger sera invitée à dévoiler une plaque à la mémoire du très honorable Jules Léger. La cérémonie s'est déroulée à midi, le 4 avril 1984.

La tour est des Terrasses de Chaudière, qui abrite l'administration centrale du Secrétariat d'Etat, s'appellera l'édifice Jules Léger, en mémoire de celui qui, après une carrière comme fonctionnaire puis diplomate, fut gouverneur général du Canada de 1974 à 1979. M. Léger avait également été sous-secrétaire d'Etat du Canada de novembre 1968 à février 1973.

" En donnant le nom de Jules Léger à l'immeuble où loge mon ministère, de dire Joyal, nous voulons ainsi rendre hommage à un homme qui, tout au long de sa vie et de sa carrière, a fait preuve de courage, de sagesse et de détermination. Et je tiens particulièrement à souligner le rôle important qu'a joué M Léger dans l'instauration de la politique canadienne des langues officielles, au début des années 70".

Sur la plaque qui a été dévoilée le jour de l'anniversaire de naissance de l'ex-gouverneur général, on retrouve les armoiries de M. Léger lorsque celui-ci occupait les fonctions de Gouverneur général. Sur ces armoiries, oeuvre de l'artiste canadien Alex Colville, apparaît le hibou, symbole d ela sagesse, ainsi que la couronne et la feuille d'érable, qui sont l'emblème du Gouverneur général.

Commission MacDonald:

Indifférence totale à l'égard des francophones hors Québec

OTTAWA - Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo Letourneau " déplore vivement le fait qu'en aucun temps le rapport préliminaire de la Commission MacDonald ne se penche sur les importantes questions relatives à la dualité linguistique et aux moyens à mettre en oeuvre pour assurer le développement des communautés francophones hors Québec".

Dans une lettre au président de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, M. LeTourneau exprime la nécessité de rencontrer M. MacDonald pour discuter avec lui des éléments présentés par les Francophoens hors Québec, "qui ont, selon lui, de toute première importance pour l'avenir du pays et pour la réalisation concrète des principes de la dualité linguistique". Il indique également l'intention de la F.F.H.Q. de comparaître devant la Commission lors de la deuxième série d'audiences qu'entend tenir la Commission.

Malgré la participation importante de plusieurs groupes francophoens hors Québec aux travaux de la Commission, celle-ci ignore complètement l'importance de la réalité linguistique et culturelle dans une union économique qui aurait du sens pour l'ensemble des Canadiens.

Dans son mémoire à la Commission, il avait présenté des propositions pertinentes visant à intégrer les Francophones hors Québec à la réalité économique canadienne: élaboration des politiques de développement économique qui s'harmoniseraient aux besoins spécifiques des Francophones hors Québec, modifications à la structure et au fonctionnement du Sénat pour qu'il reflète la dualité linguistique canadienne, des dispositions précises dans les ententes fédérales-provinciales relatives à la santé et à l'éducation post-secondaire qui inciteraient les provinces à offrir et à améliorer la prestation de services en langue française.

"Il est tout à fait regrettable, selon M. LeTourneau, que les membres de la Commission aient choisi d'ignorer ces questions dans leur rapport préliminaire et aient laissé de côté une réalité fondamentale pour une union économique qui incluerait tous les Canadiens".

"Toute vision économique du Canada qui n'intégrerait pas la dualité linguistique, enchâssée dans la Constitution, ne pourrait prétendre servir la cause de l'unité canadienne", de conclure M. LeTourneau.

A Donnelly

Charles Cimon (1928-1984)



M. Charles Cimon

Par Simone Laberge

Charles Cimon l'unique fils d'une famille pionnière de Donnelly, Edouard et Emilie Cimon, vient d'être rappelé à la maison du Père.

Une liturgie des défunts à d'abord eu lieu à Saskatoon où il habitait depuis huit ans, et le 14 avril ses parents et amis réunis en l'église de Donnelly assistaient à une messe d'espérance chrétienne et à la sépulture de ses cendres au cimetière paroissiale, près de son père Edouard et de sa soeur Simone, où tous deux l'avaient précédé à la demeure de l'Océan Eternel de la Vie...

Un ami de Charles, Elphège Boulet au cours de la cérémonie religieuse a donné l'oraison funèbre qui suit:

"Au point donné dans le temps et l'espace, Dieu a créé l'âme spécifique, individuelle, principe de vie de Charles. Il a grandi, doué d'une intelligence certaine et d'une mémoire extraordinaire; à l'école parmi des camarades plus agressifs ou batailleurs Charles ressemblait à ces pacifiques, qui selon l'Ecriture posséderont la terre".

"Au travail il montrait une patience, cette patience active qui cherche et trouve solution au problème, pas toujours la solution orthodoxe, mais une bonne solution. En affaires, surtout dans le domaine de service et réparation, le problème du client devenait le sien, personnellement, et Charles y appliquait toutes ses facultés."

"Il avait un humour fin, piquant à l'occasion, mais toujours libre de malice personnelle."

"C'est au pays de son père, à la belle Baie St-Paul que Charles a connu Pierrette Danais et qu'il l'a épousée en 1972; ensemble ils ont bâti un foyer aimant, prévenant, hospitalier, au goût affiné pour la musique et la peinture. A son travail pour la compagnie Case de Saskatoon Charles apportait la même intelligence, le même entrain que nous lui avons connus ici dans la région à Smoky Farm. Dans sa paroisse des Saints-Martyrs il fut reconnu comme généreux de son temps et de sa personne, un membre actif et dévoué du club Richelieu et de la francophonie. Charles était sociable et généreux, un homme de bien".

"Il n'y a personne qui puisse se vanter de sonder les desseins de Dieu et comprendre pourquoi il a rappelé si tôt vers Lui l'âme de notre ami - fils - frère... Mais dans l'Ecclésiastique nous trouvons un peu de consolation:

"C'est Dieu qui a créé la sagesse, il l'a vue et il l'a nombrée. Il l'a répandue sur toutes ses oeuvres, ainsi que sur tout chair, selon la mesure de son don, il l'a donnée libéralement à ceux qui l'aiment."

La semaine des Franco-actifs...

OTTAWA—La Fédération des Francophones hors Québec entreprend aujourd'hui sa campagne de promotion de la Semaine des Franco-Actifs qui se déroulera du 13 au 21 mai. Il s'agit d'une semaine où les Francophones hors Québec de toutes les provinces participeront à toutes sortes d'activités physiques et sportives en français.

La F.F.H.Q. a obtenu un premier projet pour Francophones du ministère de la Condition physique et du Sport amateur en vue d'assurer la promotion de la Semaine nationale de l'activité physique auprès des Francophones hors Québec.

La Semaine des Franco-Actifs s'adresse donc au million de Francophones hors Québec et vise à les sensibiliser à l'importance de la bonne forme physique en suscitant leur participation active aux nombreuses activités physiques et sportives qui s'organisent.

La Semaine des Franco-Actifs a aussi comme objectif d'intéresser les Francophones hors Québec aux différents mouvements et organismes lié à l'activité physique pour stimuler le développement de services en français.

Une participation massive des Francophones hors Québec aurait pour effet, selon la F.F.H.Q., de rendre davantage bilingues les services de Condition physique et Sport amateur Canada. La F.F.H.Q. regrette la non-participation des organismes sportifs du Québec à la Semaine nationale de l'activité physique. Leur présence contribuerait à rendre davantage bilingues les services de ce ministère et des fédérations sportives nationales.

Pour mener à bien la Semaine des Franco-Actifs, des coordonnateurs oeuvrent dans chaque province pour organiser les différentes activités physiques et pour susciter la participation des Francophones. On peut obtenir plus de renseignements en communiquant avec M. Denis Boileau au 1, rue Nicholas, pièces 1404, Ottawa (Ontario), K1N 7B6 ou en l'appelant au (613) 563-6311.

L'électronique vous intéresse?

Vous êtes technicien ou vous avez tout simplement l'âme d'un bricoleur, alors vous serez intéressé par le livre que vient de publier M. Gérald Hémond, professeur en électronique au Collège de Sherbrooke, «Initiation aux techniques industrielles», édité chez McGraw-Hill.

Le livre de M. Hémond explique certaines tâches relatives au travail de l'électrotechnicien et permet une connaissance de base des méthodes de travail en atelier et du matériel employé dans la construction et le montage d'équipement électronique, électrique ou mécanique.

Abondamment illustré, «Initiation aux techniques industrielles» traite aussi bien de la sécurité au travail que des différents outils comme les tournevis, pinces, clés, instruments de mesure, limes, burins, perceuses, que des différents types de soudure ou bien des propriétés électriques, physiques ou chimiques des matériaux.

Service Hebdo-science

EDITORIAL

Au colloque sur les communications électroniques

Faible participation des régions

M. Guy Lacombe, directeur du Développement communautaire à l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a organisé avec l'heureuse collaboration de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) et la Société Radio-Canada un colloque sur les communications électroniques, devant répondre aux besoins en information des jeunes de l'Alberta et des représentants des communautés francophones de la province. Mais ils sont venus qu'en petit nombre ou pas du tout.

Pourtant ce colloque entre en plein dans un des dossiers (celui des communications) qui se trouve dans la planification de l'ACFA, son fameux livre rouge: **Carnet de route des communautés franco-albertaines 1984-1989.**

Parmi les suggestions de projets à entreprendre que l'on trouve en page 35 de ce livre, il en est un, le premier de tout, qui se lit comme suit: "Former un comité consultatif provincial qui aurait pour mandat d'entretenir des rapports continus et efficaces avec les services français de Radio-Canada, à Edmonton;".

Les quelque trente participants au colloque sont allés plus loin encore en demandant que l'ACFA forme un comité pour s'assurer qu'il y ait un suivi à ce colloque sur les communications.

Pourtant, ce Carnet de route a été accepté à l'unanimité par le Conseil général de l'ACFA après avoir été amplement étudié et discuté par les régions. Les dossiers, dont celui des communications, ont été choisis en fonction des priorités que les gens se sont donnés après avoir étudié les besoins dans leurs communautés respectives.

Pourtant, M. Lacombe avait réussi à attirer à ce colloque un groupe imposant de personnes-ressources, dont certains venaient de loin. Nommons par exemple Mme Marie Poulin, directrice de la radio télévision régionale française, Radio-Canada, Ottawa; M. Jacques Lalonde, directeur des audiences publiques au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Ottawa; M. Henri Moquin, directeur régional de l'Ouest à l'Office National du Film (ONF), Winnipeg; M. Paul Dumaine, Directeur des services français à Radio-Canada en Alberta; pas moins de douze personnes-ressources hautement qualifiées sont venues partager avec les participants leurs connaissances et leurs expériences.

Pourquoi une trentaine de participants au lieu de quatre-vingt ou même plus qu'auraient espéré les organisateurs? Il y a probablement autant de raisons qu'il y avait d'absences.

La première et peut-être la plus importante: les coûts. Les régionales de l'ACFA devaient elles-mêmes défrayer les coûts de transports et de séjour pour les participants. Est-ce trop demander?

La deuxième raison: encore une fin de semaine. Ou tout au moins un samedi puisque le colloque avait lieu vendredi et samedi les 27 et 28 avril. Et pour ceux qui viennent de loin, il faut compter un long retour la journée du dimanche.

Une autre raison: la fatigue. Depuis septembre c'est une activité après l'autre et souvent deux en même temps. Les gens commencent peut-être à sentir la fatigue, ils manquent d'énergie, car la saison des activités tire à sa fin et les vacances s'en viennent. Il y en a qui sont tannés des réunions et des rencontres.

Dans certains cas, c'est peut-être une pénurie de volontaires qui cause cet absence de participants. Les régionales de l'ACFA et FJA n'ont pas été capables de trouver des représentants dans certaines régions. La réserve de volontaires est sans doute à la baisse.

Ce n'est cependant pas un manque de communication. L'information sous forme de lettres et de dépliants a été envoyée bien longtemps d'avance et en plus le suivi s'est fait pas téléphone auprès des responsables en région.

L'objectif était clair. "Elaborer un plan d'action en vue d'une meilleure utilisation des médias électroniques". C'est dommage que l'on ne puisse atteindre pleinement cet objectif faute de participation de certains secteurs et de certaines régions.

Paul Denis

LETTRES OUVERTES

Une rose pour l'école George-et-Julia-Bugnet

Parent d'un fils qui termine sa troisième année à l'école George-et-Julia-Bugnet, j'aimerais exprimer mon entière satisfaction de cette école et ma reconnaissance envers les dirigeants qui ont su malgré tout tenir bon et mener à bien la réalisation de cette première école française d'Edmonton.

En effet, après avoir surmonté des difficultés de tous genres durant le premier trimestre scolaire, l'école s'est trouvée réduite à une dizaine d'élèves.

Avec l'aide de professeurs compétents dotés de la vocation d'enseigner, de parents qui ont fait preuve de patience, l'école a pu ainsi solidifier ses bases, offrir un climat de bien-être à ses élèves et surtout accéder à un niveau académique supérieur.

J'aimerais remercier Mme Angéline Martel et M. Jean-Claude Mabé de leurs efforts, leur souci d'une jeunesse mieux préparée et leur détermination à améliorer l'éducation française à Edmonton.

Monique Kabrim

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

A Edmonton:

Colloque sur les communications

Par Claude Roberto

Désir de diminuer la distance entre la Société Radio-Canada et le grand public, souhait d'augmenter encore les nouvelles locales à Radio-Canada. Ces deux sujets ont été plusieurs fois discutés en fin de semaine lors du colloque sur les communications électroniques qui a regroupé à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton un groupe d'une cinquantaine de personnes venues de tous les coins de la province.

Plusieurs personnalités de Radio-Canada, du CRTC, de l'Office National du Film et de l'Association des radios communautaires du Québec participaient à la réunion. Les postes ITV, Access Alberta et Cancom avaient aussi envoyé leurs représentants.

L'objectif du colloque était de chercher les moyens de mieux utiliser nos média électroniques et de sensibiliser la population aux services disponibles. L'ACFA, en collaboration avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta et Radio-Canada, avait organisé la réunion.

Vendredi les discussions portèrent surtout sur les possibilités de carrières à la radio et à la télévision. La journée s'est terminée par une visite des studios de Radio-Canada à Edmonton.

Et samedi les conférenciers ont insisté sur les communications en relation avec le développement communautaire. Après le mot de bienvenue de Mme Laberge-Deslauriers, vice-présidente de l'ACFA provinciale, Mme Marie Poulin parla de Radio-Canada au service des minorités de langues officielles. Mme Poulin est directrice de la radio et télévision régionales françaises à Ottawa.

M. Henri Moquin, directeur régional de l'Ouest à l'ONF (Winnipeg) et M. Jacques Lalonde, directeur des audiences publiques au CRTC, expliquèrent aussi le rôle de leurs organismes. En somme un programme varié et des conférenciers de marque - nous en avons mentionné seulement quelques-uns - qui ont contribué à resserrer les liens entre le public et les média.

Des stages en cinéma pour les jeunes et un comité en information devraient être créés à la suite d'une décision prise lors de ce colloque.



Les participants au colloque sur les communications venus de plusieurs régions en Alberta.

A Calgary

A l'Alliance Française

Soirée d'adieu pour Marie Woolridge

Jeudi le 12, en guise de reconnaissance du travail accompli par la directrice de la Société de la maison française de Calagry qui quittait son poste le lendemain, l'Alliance française avait réuni dans son salon, autour de Marie Woolridge, quelques intimes étroitement liés à son oeuvre.

"Si la Maison française a atteint le développement que nous lui connaissons" entonna Virginia Hunter, elle-même ex-présidente de la Maison, " c'est grâce au travail inlassable de Marie. C'est elle qui par ses efforts l'a montée de toute pièce. Ceux qui ont travaillé avec Marie se souviendront longtemps de ces débuts modestes, avec nostalgie et fierté. Après avoir partagé ses soucis et ses espoirs, nous sommes heureux de lui rendre témoignage ce soir. Elle a toujours su nous inspirer à continuer malgré les obstacles".



Jack Woolridge regarde son épouse Marie admirer le cadeau offert par l'Alliance française.

Outre les cadres de l'Alliance, l'on retrouvait les responsables du programme C.P.B. du Mount Royal College et les animatrices des Matinées françaises du Calagry Board of Education.

Après la présentation d'un cadeau-souvenir, " je n'ai que de bons souvenirs", remercia Marie. "Je pars le coeur content du travail accompli et confiante que la vie me réserve encore quelques défis intéressants à relever. Si ce chapitre se ferme c'est qu'un autre tout aussi intéressant se prépare à s'ouvrir".

"Je vous remercie de m'entourer ainsi et désire vous rassurer. Vous me verrez rôder autour de la Maison très souvent. Pour moi ce n'est qu'un 'au revoir'".

par Jean-Paul Perras

Welakahao... [bonne soirée] à l'hawaïenne

Larges sourires d'enfants heureux, tailles fines et bronzées qui se moulent dans la musique qui semble surgir de leurs gestes gracieux: tel est le spectacle qui accueillait le sinvités de la Soirée hawaïenne que la Société de théâtre de Calagry présentait samedi le 14 avril à la salle Ste-Famille.

Une troupe de danseurs et danseuses des îles Fiji donnait le spectacle et partageait sa joie de vivre. Mais ce sont surtout les mouvements saccadés des hanches de ces demoiselles qui attiraient les regards et les exclamations admiratives de l'auditoire cosmopolite qui s'était rassemblé.

Organisée sous les soins de Lizza Friolet, fidèle collaboratrice de Michèle Lehardy, directrice de la Société de théâtre, la fête n'aurait pas été complète sans son luau qui prit la forme d'un excellent buffet.



Grâce et beauté s'exhiblent pour la joie de tous.

"Nous cherchons à promouvoir la culture et les arts en général", nous confie Lizza. "Et les arts n'ont pas de frontière. C'est ce qui explique la présence ici de nombreux groupes ethniques".

Avant, à l'entr'acte, et après les deux numéros du spectacle hawaïen, les invités s'en donnèrent à jambe-joie sur la piste, esquissant tous les tics nerveux de la danse moderne.

La Société de théâtre de Calagry prépare deux spectacles pour la saison prochaine: Le Malade Imaginaire, de Molière et Peau d'Ane, adapté du conte de Perrault.



Buffet hawaïen: Tout à fait délicieux.

A Plamondon

Une petite merveille

par Emilienne Lemay

Le 24 mars 1983, donc un peu plus d'un an, Kim Mildred Plamondon est née prématurément à l'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton. Son poids à la naissance était d'une livre et 5 onces: Elle mesurait 11 pouces de long. Ses chances de survie étaient minimes. A y penser, une livre de beurre ce n'est pas beaucoup plus que ça.

Kim a passé les premiers six mois et demi à l'hôpital, la plupart du temps dans la section des soins intensifs sous une couveuse artificielle. C'est seulement à l'automne que ses parents, Lorne et Sophie plamondon, ont pu l'emporter avec eux à Plamondon.

Le 24 mars 1984, Kim a célébré son premier anniversaire, son poids est maintenant de 13 livres. Elle est en très bonne santé.

La photo qui apparaît avec cette article nous fait voir aussi Clayton Alexander Plamondon de Sherwood Park, cousin de la petite merveille Kim. Clayton est né le même jour, à une heure et demie de différence, dans le même hôpital. Mais il est né a terme, son poids était de 7 livres e 13 onces et il pèse maintenant 20 livres. Il a célébré avec sa cousine leur premier anniversaire à Plamondon. Quelle merveille.



Kim Mildred assise à côté de son cousin Clayton Alexander. Ils ont tous deux un an, croyez le ou pas.

L'éducation en français avance d'un pas a Medecine Hat

C'est lundi soir, 9 avril dernier, qu'un groupe de parents a pu finalement convaincre la commission scolaire publique de Medecine Hat à offrir un programme d'immersion en français. Les parents, qui avaient organisé l'été dernier une pré-maternelle d'immersion en français, n'espèrent guère voir de suite pour leur programme. Même si la majorité des commissaires sont convaincus des avantages pédagogiques, tous se doutaient du coût financier.

Dans une soumission présentée par M Malcolm (Col) Sissons, président de la Medecine Hat French Immersion Society, l'on a souligné la possibilités de subventions. En effet, ces subventions sont plus généreuses pour une maternelle d'immersion en français que pour les autres maternelles administrées par la commission.

Le Dr. Peter Heffernan, professeur de pédagogie à l'Université de Lethbridge, s'est rendu à la réunion à la demande des parents. Très bien renseigné sur tous les aspects de l'immersion, Dr. Heffernan a pu expliquer l'effet du récent protocole entre Ottawa et les provinces, e ce qui concerne les subventions en éducation.

Les commissaires ont soulevé un autre obstacle. Ils ne voulaient pas s'engager à offrir nécessairement une suite au niveau élémentaire, surtout s'il s'agissait d'un petit groupe d'élèves. Le sparents ont tout de même négocié un compromis avec les commissaires. La maternelle sera offerte seulement s'il y a " suffisament" d'inscriptions et la commission ne serait aucunement obligée à offrir le niveau élémentaire, même si la maternelle réussissait.

Le sparents se disent contents de ce compromis et se préparent à trouver les élèves. La commission cherche déjà un enseignant bilingue pour le poste. D'autre part, on prévoit qu'il faudra de nouveau convaincre la commission scolaire à poursuivre le programme, cette fois-ci au niveau élémentaire.

CAPSULES

BONNE RADIATION

(SHS) Depuis qu'on a découvert la radioactivité, on l'a toujours considérée comme très dangereuse pour la santé. Pourtant, une équipe de chercheurs américains, avec en tête le docteur Herbert Sauer, soutient l'hypothèse qu'une faible dose de radiation pourrait bien avoir sur nous un effet bénéfique. Certaines régions de l'ouest des Etats-Unis présentent une radioactivité naturelle deux fois plus élevée que la côte est. Ces régions comptent aussi un risque beaucoup plus bas de mort par maladies cardio-vasculaires et par cancer. Les chercheurs estiment que la radioactivité naturelle influence la santé autant que la qualité de l'eau et de l'air ambiant ainsi que les variables socio-économiques.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Ce n'est pas sérieux

Plusieurs personnes m'ont apostrophé depuis la semaine dernière en me soulignant que les Islanders ne parvenaient pas, contrairement à ce que j'avais prédit, à écrabouiller le Canadien de Montréal. Je ne profiterai sûrement pas de cette chronique pour vous expliquer toutes mes excuses aussi bonnes les unes que les autres, ce serait du temps et de l'espace perdu. Après tout, vous n'êtes sûrement pas intéressés à savoir que j'étais à San Francisco pour la première ronde et à Los Angeles et San Diego pour la série contre Québec et que je n'ai vu absolument aucun hockey dans cette région.

Par contre, ces gens m'ont tous interrogés à savoir pourquoi les rencontres étaient télédiffusées en différé plutôt qu'en direct. Attention! Loin de moi l'idée d'entrer en guerre encore une fois contre la Société d'Etat. Je laisse ce soin à certaines gens du Journal ou du Sun qui ne savent même pas de quoi ils parlent. Non, j'ai bien expliqué que le règlement en est un de la Ligue Nationale, qui veut que les rencontres provenant d'une autre province ne puissent être télévisées si une équipe de notre province est à disputer une rencontre elle-même. Autrement dit, même si les Flames de Calgary avaient vaincu les Oilers, on aurait droit au même traitement.

Cependant, la logique derrière ce règlement est très bizarre. En effet, il s'agit là d'un moyen pour éviter que les "foules" assistent aux parties locales. Ce raisonnement s'applique peut-être si les Mickey Mouse du New-Jersey sont en ville, mais là, on parle de semi-finales... Dois-je en dire plus long? Pourquoi insister sur l'horaire parallèle plutôt qu'alternatif?

Remarquez, tout ça est fort débattable. Les fidèles partisans des Oilers vous crieront à tue-tête que rien ne leur ferait écouter la partie ou la série Montréal - New-York. Le contraire est tout aussi vérifiable... Alors, pourquoi la tempête dans un verre d'eau? C'est bien simple: c'est pour moi et mes principes. Vous saurez que j'apprécierais davantage une série entre les Rangers et les Islanders qu'une série Oilers-Jets ou Canadiens-Pingouins. Peut-être est-ce là bien utopique, mais il reste que toute la saison durant, on nous vend un produit de bien faible qualité. Pendant ces six longs mois d'hiver, on nous fait voir des rencontres toutes aussi banales les unes que les autres en nous faisant croire qu'il s'agit là d'un spectacle de première classe. On nous présente 840 rencontres où le zèbre sur patins vole le spectacle avec des décisions aussi douteuses qu'à la lutte. Chou!

Pourquoi justement continuer un tel traitement pendant les séries? Pourquoi ne pas écouter la multitude de gens qui avouent: "Moi, le hockey, je n'aime pas ça. C'est seulement pendant la Coupe Stanley (sic) que j'aime ça. Ça doit être l'énervement..."? On ne profite justement pas de cet attrait accrû. Le hockey ne se vend pas aux Etats-Unis, c'est un fait connu. Saviez-vous que la sixième rencontre Montréal-Québec était télédiffusée à San Diego? Oui, à quelques 4,000 milles de Montréal, là où il faisait plus de 30 degrés. Saviez-vous qu'elle a plu aux gens et que ceux-ci l'ont vu... en direct?

Bonne Semaine!



A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Philips SX806 70 watts chacun, état de neuf. $250. la paire. Appeler 439-9571.

A vendre une van - 70 Ford. Demande 500$. Tél. 473-1283.

A vendre budgies, 2 mâles. Bleu et vert. 1 an et demi 30$. Contactez 437-2695.

Deux tables en vitres avec pied crômé, 2 lampes dont une suspendue avec châines. Contactez Diane 461-4277.

Maison mobile à vendre. 2 chambres à coucher, poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, tapis mur à mur. Se trouve à 5 minutes de Capilano et Co-op. Excellente condition. 468-1442.

Roulotte à vendre 8 pieds, $380. Laurent 929-2166.

Je désirerais garder des enfants à la maison. Je demeure tout près du centre d'achat Bonnie Doon. Contactez Lucille 468-4728.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 6-8 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 438-3396.

Cherchons gardienne près du centre-ville pour 1 après-midi par semaine et soirée sur demande. Expériences et références requises Danielle 469-3396

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise au 437-2695.

Jeune homme recherche professeur de calligraphie. Composez 425-8007.

Bague trouvée près de la Faculté St-Jean. Tél. 469-0320.

Cartes d'affaires et Professionnelles...

L'église dans l'Ouest Canadien

[1ère partie]

A l'ouest de l'Ontario s'étale l'immensité fertile des Prairies, si typique du paysage canadien, que se partagent à peu près également les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La diversité ethnique de l'Eglise s'y révèle dans la variété de ses clochers: flèches gothiques chez les catholiques de rite latin, dômes et forme de bulbe chez les Ukrainiens uniates et orthodoxes, venus au Canada à la fin du siècle dernier et au début du 20e siècle. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls groupes d'Europe de l'Est puisque l'on y trouve de petites communautés isolées de langues polonaise, allemande et scandinave.

Le 1er février 1820, un évêque auxiliaire de Québec, Mgr Joseph Norbert Provencher était nommé à Saint-Boniface, au Manitoba, pour l'ensemble de la région. En 1847, Saint-Boniface était érigé en diocèse et devenait ainsi la mère de l'Eglise dans l'Ouest canadien. Mais l'honneur d'avoir apporté la foi dans ces contrées revient aux trappeurs, qui furent les premiers européens à pénétrer et qui y firent souche, puisqu'en épousant des femmes autochtones, ils fondèrent un groupe à part: les Métis ou Sangs mêlés.

Tout naturellement les efforts des missionnaires se portèrent vers ces derniers et vers les Indiens qui parcouraient les Prairies en bandes nomades à la poursuite du bison. La "Robe noire"- c'est ainsi qu'ils désignaient le missionnaire - était pour eux un ami désintéressé, qu'ils honoraient de leur confiance et qui souvent tempérait la rudesse des colons dans leur ruée vers l'Ouest.

Un obstacle devait pourtant ralentir la marche des explorateurs et des missionnaires: la formidable barrière naturelle des Montagnes Rocheuses qui, à partir de l'Alberta, s'élèvent sur 800 kilomètres jusqu'au Pacifique. Formant un contraste radical avec les Prairies, elles sont indissociables de la Colombie-Britannique et en ont marqué le développement. A cause de leur présence, les premiers missionnaires à y apporter la bonne parole ne sont pas venus de l'est, mais du sud. Des franciscains de Californie accompagnaient les explorateurs et militaires espagnols qui, en 1789, débarquèrent à Friendly Cove, Nootka, sur la côte ouest de l'île de Vancouver et en prirent possession au nom de l'Espagne. Mais ils n'y restèrent que jusqu'en 1795. L'Espagne abandonna par la suite ses prétentions à l'Angleterre.

L'activité missionnaire reprit officiellement en 1846 avec la nomination à l'Ile de Vancouver de Mgr Modeste Demers, qui avait juridiction sur l'ensemble de la Colombie-Britannique et du Yukon. L'Eglise de l'Ouest est donc relativement jeune, ainsi qu'en témoignent d'ailleurs les dates de fondation de ses diocèses érigés pour la plupart au cours du 20e siècle: Régina en 1910, Edmonton en 1912, Winnipeg en 1915; et encore plus près de nous: Gravelbourg, Sask., en 1930, Saskatoon, Sask., en 1933, Nelson, C.-B., en 1936, Kamloops, C.-B., en 1945. En 1967, tous les grands Vicariats du Nord furent élevés au rang de Diocèse.

Comme les pionniers, les missionnaires construisaient à partir de rien. Pourtant, en relativement peu de temps, ils mirent sur pied un réseau d'églises, d'écoles, d'institutions de charité - surtout des hôpitaux - malgré le manque de ressources et en dépit de difficultés innombrables. Cette réussite fut possible grâce au concours de plusieurs communautés religieuses de prêtres, de frères et de soeurs, en particulier les Oblats et les Soeurs grises de Montréal. Elle fut favorisée également par l'aide de la Congrégation romaine pour la propagation de la foi et d'une société de Toronto fondée en 1908 et consacrée au développement de l'Eglise catholique, la "Catholic Church Extension Society".

Pour l'Eglise catholique, la religion est partie intégrante de tout l'être humain et, par voie de conséquence, de son éducation. Aussi établit-elle ses écoles partout où elle le peut. Au Canada, les écoles catholiques reçoivent l'aide de l'Etat, par l'intermédiaire du gouvernement provincial, partout où la loi prévoyait leur existence soit à l'époque de la création de la Confédération, c'est-à-dire en 1867, soit à la date à laquelle la province y est entrée.

La 2ième partie sera publiée dans l'édition du 9 mai 1984.

A Morinville

Les Filles de Jésus célèbrent leur 80e anniversaire

par Irène Tremblay

C'est le dimanche 6 mai qu'aura lieu les célébrations qui marqueront le 80e anniversaire de l'arrivée des Filles de Jésus à Morinville à trente kilomètres au nord d'Edmonton.

Une messe d'action de grâce sera célébrée dans l'église St-Jean Baptiste de Morinville à 14h dimanche 6 mai. Elle sera concélébrée par l'abbé Fernand Croteau et tous les prêtres qui ont oeuvré à Morinville ou qui sont natifs de ce village aux origines canadiennes-françaises.

Il y aura réception immédiatement après la messe, vers 15h, au centre récréatif. Le programme musical sera dirigé par M. Adolphe Boissonneault.

En plus, le centre historique, qui a pris place dans l'ancien couvent des Filles de Jésus, sera ouvert au public de 15h à 18h.

L'organisation de cette fête importante est l'heureuse initiative du comité paroissial dont les membres sont: M. Octave Himshoot, M. Léon Boissonneault, Mme Christine Froment, Mme Elise Sabourin, Mme Jeanne Hébert, Mme Cécile Bourgeois et Mme Rachelle Bulger.

Des élèves de Calgary visitent Bonnyville

Par Jean-Marie Mariez

Les 4-5 et 6 avril, l'école Notre-Dame Junior High de Bonnyville, recevait 19 élèves de 13 à 16 ans de l'école Thomas B. Riley Junior High de Calgary, accompagnés de leur professeur Mlle Helen Tenham et de M. Herb Coburn.

La visite de ces élèves, qui suivent des cours de français langue seconde, avait pour but d'immerser ceux-ci dans une communauté franco-Albertaine où le français est encore bien vivant, et de les mettre en contact direct avec des familles francophones. Chaque élève de Calgary fut jumelé avec un élève francophone de 8e ou de 9e de Bonnyville.

Il y eut un échange de lettres avant la visite. Puis ce fut le grand jour. Bon nombre d'activités furent organisées (visite de la mairie, du centre culturel, de SUNCOR, des jeux, de la danse, etc.) Et tous y participèrent de plein entrain. Ils assistèrent aussi à une journée d'école en compagnie de leurs nouveaux amis de Bonnyville. M. Lemire (directeur-adjoint) organisa cette chaleureuse réception, avec la participation de M. Laurier Hamel et M. Jean Marie Mariez (professeurs), M. Yvon Laberge (enseignant en stage) et M. Robert St. Martin (animateur de langues). Bon nombre de commerçants offrirent des prix qui furent distribués lors des activités (bingo, super quiz, etc). Ce fut une expérience enrichissante tant pour les élèves de Mlle Tenham que pour ceux de l'école Notre-Dame Junior High.



Les élèves de Calgary et de Bonnyville ont partagé quelques jours ensembles à Bonnyville.

Il est à espérer que celle-ci se multiplie à travers les années à venir pour mieux faire connaître la culture et la langue française à tous nos albertains.



CBXFT cette semaine

SAMEDI 5 MAI

07h30 Calimero
07h45 Grisu, petit dragon
08h00 Nils Holgerson
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Candy
10h00 Albator
10h30 Zig Zag
11h00 Héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Semaine parlementaire à Ottawa
15h00 D'hier à demain
16h00 **Impacts**
17h00 **Bagatelle**
18h00 **Série éliminatoire du hockey**
21h30 **Histoires d'hier et** d'aujourd'hui
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 **Cinéma: "Au rendez-vous de la mort joyeuse"**
24h00 **Ciné-nuit: "La fin du jour".**

DIMANCHE 6 mai

07h30 Il était une fois... l'homme
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Bout d'chou & Casse-cou
09h30 Klimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 **Baseball des Expos: Atlanta à Montréal**
13h30 **L'équilibre fragile de la mer**
14h00 **Le Grand Héron**
14h30 Jean du Sud autour du monde
15h00 Magazine de la semaine verte
16h00 Propos & Confidence
16h30 Coup d'oeil
17h00 Second Regard
18h00 Science-réalité
18h30 Les U.S.A.
19h00 Court Circuit
19h30 Beaux dimanches: Serge Lama II
20h30 Téléjournal
20h50 Beaux dimanches: Le malentendu
22h50 Le régional
23h05 **Présentation du Ciné-Club: "Variétés**

LUNDI 7 mai

09h45 En mouvement
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 P'tits Pierrafeu
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 **Cinéma: Bandit de Milan**
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Grand Frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de Recherche
19h00 Drôle de vie
19h30 Terre Humaine
20h00 Poivre et sel
20h30 La Bonne Aventure
21h00 Quincy
22h00 Sports Alberta
22h05 Le Téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Coup d'oeil
23h30 Ce diable d'homme

MARDI 8 mai

09h45 En mouvement
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 **Cinéma: "La belle équipe"**
16h00 Bobino
16h30 Micropuce
17h00 **Les Etoiles De Mavrier**
17h00 **Ce soir**
18h00 **Séries éliminatoires du hockey**
20h30 Avis de recherche
21h00 Monsieur le Ministre
21h30 Golf par 27
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Rencontres
23h30 **Cinéma: Fort Utah**

MERCREDI 9 mai

09h45 En mouvement
10h00 Passe-Partout
10h30 Aminagerie
10h45 Tape-Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Les amis de mes amis
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Grizzly Adams
18h00 Ce soir
18h30 **Baseball des Expos: Cincinnati à Montréal**
21h00 A communiquer
21h30 Horizon Alberta
22h00 Sports Alberta
22h20 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Reflets d'un Pays
24h00 **Cinéma: La garçonnière"**

JEUDI 10 mai

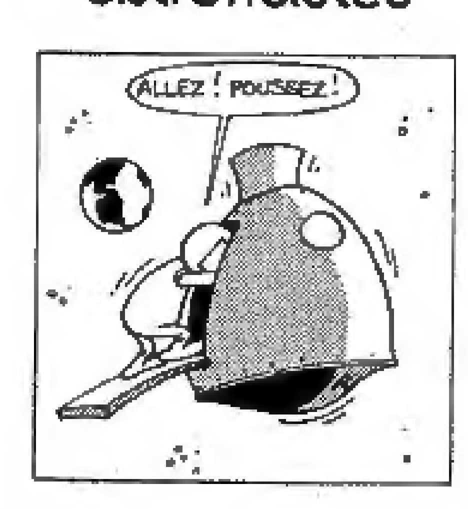
09h45 En mouvement
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Le droit au féminin
11h30 2 enfants en Afrique
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: La grande récré"
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Génies en herbe
17h30 Ce soir
18h00 Série éliminatoire du hockey
20h30 Vie promise
21h00 Yeux Bleus
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: "Touche pas à mon copain

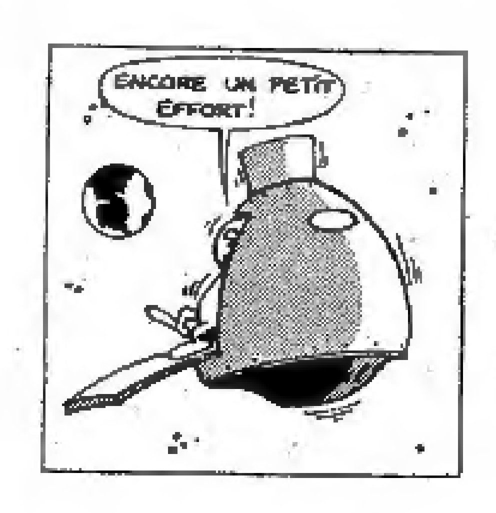
VENDREDI 11 mai

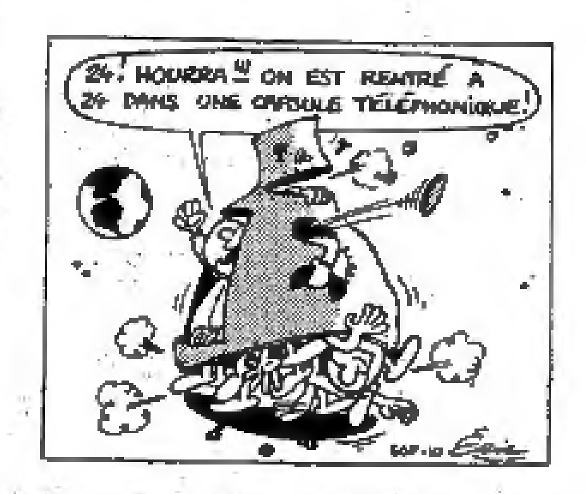
09h45 En mouvement
10h00 Passe-partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Au nord du 60e
11h30 Les amis de mes amis
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton:
15h30 Du neuf au zoo
16h00 Bobino
16h30 Monsieur Rosée
17h00 Vie secrète des animaux
17h30 Horizon 2000
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Le choc de la vie
19h30 Pile ou face
20h00 Déjà 20 ans
21h00 Hors Série: verdi
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: "Entre amis"
24h30 Ciné-nuit: Les margouilleurs

Horaire est susceptible à des changements sans préavis.

astronautes







Activités socio-culturelles

Dimanche 6 mai

Legal-Morinville

Vous êtes cordialement invités à la dernière présentation de danse à Legal des troupes LES ETOILES et LES PAPILLONS. La représentation sera à 14h30 au centre récréatif de Legal. Pour de plus amples informations, contactez Marie Thérèse Cyr au 961-3929.

4-5-6 mai:

Fort McMurray:

Exposition Touristique et Commerciale au Macdonald Island Complexe. Pour de plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

8-9-10 Mai:

Bonnyville:

Mini Salon du Livre au centre culturel de Bonnyville.

Jeudi 10 mai:

Edmonton:

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue à 9 h 30. Pour plus de renseignements contactez Mona au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

Vendredi 11 mai:

Bonnyville:

"Maria Chapdelaine", film présenté au Centre Culturel de Bonnyville le 11 mai à 20 h 00.

Jeudi 17 mai:

Edmonton:

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue à 9 h 30. Pour plus de renseignement contactez Mona au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

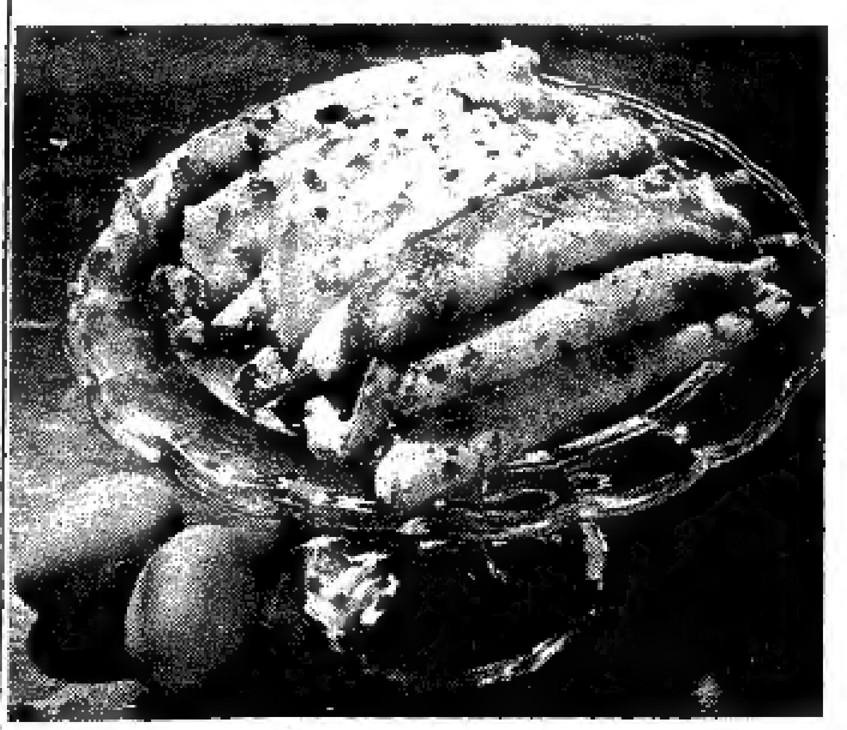
Crêpes au fromage blanc


Préparation : 20 mn.


Cuisson : 20 mn.

12 Pour 12 crêpes.

Pâte à crêpes : 150 g de farine, 1 œuf, 1 cuillerée à soupe d'huile, sel, 3 dl de lait.
Garniture : 100 g de raisins de Corinthe, 2 cuillerées à soupe de rhum, 200 g de fromage blanc, un citron, 1 œuf, 3 cuillerées à soupe de sucre en poudre.



Ebouillantez les raisins de Corinthe, égouttez-les, faites-les macérer dans le rhum.
Faites la pâte à crêpes : dans une terrine, mettez la farine, ajoutez l'œuf, l'huile, le sel. Puis versez le lait petit à petit sans cesser de tourner, afin d'obtenir une pâte lisse et assez liquide. Laissez reposer 1 heure. Pendant ce temps, préparez la crème avec le fromage blanc auquel vous ajoutez le zeste de citron râpé, le jaune de l'œuf, le sucre en poudre. Battez bien l'ensemble. Montez le blanc en neige très ferme. Incorporez-le délicatement à la crème. Faites cuire les crêpes très fines en huilant la poêle entre chaque crêpe. Etalez la crème au fromage blanc sur les crêpes encore chaudes. Roulez-les sur elles-mêmes et disposez sur un plat de service.

Note : Pour huiler la poêle vous pouvez faire un nouet de tissu fixé avec une ficelle fine au manche d'une cuiller en bois, que vous tremperez dans l'huile. Ou bien piquer avec une fourchette une demi-pomme de terre que vous trempez dans l'huile et dont vous badigeonnez la poêle.

Masculin - Féminin

Vers un nouvel équilibre

Le mariage dans le christianisme

par Flore Dupriez

Un retour aux origines du sacrement du mariage pourrait nous aider à mieux comprendre que l'Eglise soit alertée par la crise que cette institution traverse de nos jours.

Au moment où le christianisme se répand dans le monde romain, le mariage, à Rome, subit les contrecoups de dérangements profonds qui ébranlent la société. L'Empire est devenu un territoire très vaste. Les Romains sont riches. La ville de Rome est devenue très cosmopolite; des gens de toutes races et de toutes religions s'y côtoient. La vertueuse matrone romaine est en voie de disparition. Les louanges qu'on lui avait autrefois distribuées font place désormais chez les écrivains poètes, satiristes ou philosophes à de sévères réprobations.Celles-ci sont basées sur des critères de moralité qui prévalaient avant que les conquêtes n'aient enrichi outrageusement les Romains et transformé leur mode de vie. Il leur semblait alors que les femmes s'étaient mises à mener une vie plus proche de celles des courtisanes dont ils appréciaient tant la compagnie mais ils désiraient que leurs épouses se distinguent. C'est le plaisir que tous, hommes et femmes, se mirent à chercher et à cultiver: dans cette société nouvelle, le visage de la vertu n'avait plus sa place.

Or, l'existence juridique du mariage romain reposait sur la persistance de la volonté réciproque des époux de rester unis par l'affection conjugale. Si l'un d'eux n'avait plus cette volonté, le mariage était dissous sans même qu'il faille recourir à une autorité quelconque. Cette conception très libérale du mariage était issue d'une pérode où les moeurs étaient austères et les habitudes de vie très patriarcales. Tout changeait.

Des empereurs comme Auguste ou Tibère, eux-même peu exemplaires dans leurs moeurs, se rendirent compte que l'intervention de l'Etat devenait nécessaire. En effet, non seulement le nombre des divorces augmentait terriblement, mais encore la natalité accusait une forte baisse. On remit en vigueur d'anciennes législations qui confiaient aux proches le droit de juger les matrones qui se prostituaient. L'adultère des femmes fut sévèrement réprimé. On prit des mesures destinées à encourager la fécondité.

Puisque cette nouvelle société recherchait davantage le plaisir que la vertu, il était tout naturel que la matrone suive son mari dans cette voie. Mais, à Rome, comme partout ailleurs, la femme était appréciée dans la mesure où elle se contentait de remplir le rôle social que les hommes lui avaient fixé. Dès qu'elle s'en écartait, elle leur apparaissait comme un être dangereux: ils redoutaient qu'elle puisse exercer sur eux des pouvoirs que la nature lui avait donnés. Dès lors, toutes les critiques tendirent à lui faire réintégrer le rôle que le moralisme romain avait rigoureusement défini et que le christianisme viendra restaurer. Les femmes, depuis la disparition du matriarcat, avaient toujours été traitées comme une minorité; il ne fallait donc pas s'étonner qu'ayant été du côté des gouvernés, elles n'aient pas pu choisir leur rôle dans la société. Il était très commode de les convaincre de leur infériorité et de les limiter aux tâches de la maison, tout en les persuadant qu'il n'y avait pas de plus belles qualités pour elles que la chasteté, la fécondité, la maîtrise de soi. A force d'avoir voulu enfermer les femmes dans le carcan d'un idéal trop rigide, on s'était trop exposé à le voir éclater brutalement.

C'est dans un tel contexte que les premiers chrétiens se mirent à prêcher les valeurs de l'Evangile. Les femmes romaines furent attirées par ce message qui proclamait, selon Saint Paul, leur égalité avec l'homme devant Dieu. Leur participation à la vie des cultes avait été jusque là appréciable. Les divinités féminines jouaient un rôle important dans le panthéon romain. La Déesse-Mère était fort honorée. Les Vestales, gardiennes du feu sacré et de la ville, jouissaient d'une grande autorité et de droit réservés aux hommes parce qu'elles gardaient la chasteté. Les religions à mystères, si répandues à cete époque, exigeaient aussi l'état de pureté de leurs adeptes. En résumé, l'on peut dire que des courants mystiques et religieux avaient préparé la révélation chrétienne. Ils avaient tenté de répondre aux angoisses existentielles des hommes et surtout des femmes cherchant un réconfort dans cette période troublée.

C'est de ce désarroi dont nous devons être conscients pour mieux comprendre ce qu'il se passa lorque le monde romain accepta que l'Eglise légifère sur le mariage. Celui-ci est un excellent moyen de contrôle sur la société. Différents types d'excès justifiaient une intervention. D'abord l'infidélité, le divorce, l'homosexualité étaient fort répandus. Le luxe, les jeux, l'oisiveté, la promiscuité des thermes ne favorisaient pas la vertu. Il ne faut pas négliger non plus l'influence des sectes gnostiques. Leurs adeptes cherchaient la connaissance qui sauverait l'humanité de la déchéance de la matière, c'est-à-dire du principe du mal. Ils n'attachaient donc très souvent aucune importance au péché et à la sexualité qui est encore une manifestation de la matérialité. Les gnostiques furent donc soit des ascètes parfaits soit de parfaits débauchés. L'Eglise consciente de leur grande influence, combattit à travers eux soit un excès de rigorisme soit trop de laxisme. Il fallu alors réassurer les chrétiens troublés par ces hérésies et l'on se mit à légiférer dans ce domaine pour leur donner des points de repères. On hiérarchise donc les modes de vie selon leur degré de sainteté: virginité, veuvage, mariage unique, secondes noces et enfin divorce.

La virginité tenait la première place. Elle devint l'objet de tous les éloges des Pères de l'Eglise, les premiers écrivains chrétiens à qui revint le rôle de préciser la doctrine et les valeurs du christianisme. Le veuvage était considéré comme une virginité retrouvée surtout lorsque les veuves se consacraient au service de Dieu. Et le mariage devint une concession faite à la nature humaine.

Le christianisme ne semble pas avoir beaucoup insisté, à ses débuts, sur le rôle que l'amour pouvait jouer dans la vie conjugale. La valorisation de ce sentiment dans la vie de couple ne s'est faite que très progressivement. Pourtant, l'importance accordée à l'amour avait existé, à Rome, en même temps que se faisait une certaine libéralisation de la condition des femmes. L'Eglise se remit plutôt à l'école des grecs qui n'avaient pas ce sentiment en très haute estime. Ils craignaient que la passion n'empêchât les hommes de se consacrer à la philosophie et au gouvernement de la cité qui devaient être les seules vraies préoccupations de l'homme.

Leurs idées rejoignirent les auteurs chrétiens soucieux de faire, à la suite de Saint Paul, la distinction entre l'état parfait de la virginité et celui moins parfait du mariage. Ils développèrent alors un discours de mépris dans lequel ils feront du mariage un tableau horrible et repoussant. C'est ainsi qu'après la mort de sa femme, Tertullien écrivit un éloge de la virginité dans le quel il tente de dégoûter les jeunes filles des "soi-disant" joies du mariage, "Et si tu veux apprendre les embarras de la vie commune, entends les propos des femmes qui l'ont connue par expérience, comment elles proclament bienheureuse la vie de celle qui d'emblée a choisi le virginité".

Même si l'on tient compte de la place de la rhétorique dans de tels discours et de ses exagérations, l'on peut se demander s'il fallait tomber dans de pareils excès de langage pour épauler les fidèles ayant opté pour la voie difficile.

Il faut trouver une justification au mariage. Saint Ambroise la voit dans la procréation pour autant que les époux n'omettent pas de "spiritualiser cet acte". Il conseillait en tout cas aux époux d'user du mariage avec modération car ainsi ils réaliseraient l'idéal de modération déjà cher aux Grecs mais désormais christianisé. Le mariage deviendrait ainsi une oeuvre d'entraide affectueuse.

Tous les Pères de l'Eglise n'ont pas tenu qu'un discours méprisant pour le mariage et nous pouvons trouver chez certains de très beaux passages pleins de délicatesse de sentiments. "Nous sommes la main, l'oreille, le pied l'un de l'autre, par le bienfait des noces qui doublent notre force" écrivait Grégoire de Maziance et il continuait "Car le mariage n'éloigne pas de Dieu mais il en rapproche d'autant plus que c'est Dieu même qui nous y pousse". Cet éloge du mariage, extrait d'un grand poème à la louange de la virginité, est de loin plus encourageant que les écrits qui présentent le mariage comme une souillure. Les premiers théoriciens de l'Eglise sont également très présents à l'esprit que même si les époux collaborent à l'oeuvre divine par le mariage, cette institution reste cependant provisoire et contingente à la nature humaine. Une autre idée assez fréquente sous leur plume c'est que dans l'au-delà le sexe féminin ne sera plus distingué du sexe masculin car il n'y aura plus de concupiscence et la femme deviendra soeur. Cette conception marqua profondément la vision que l'Eglise eut de la femme à travers les âges. Le Moyen Age était encore très imprégné de l'idée que la fin du monde annulerait la bisexualité ou plutôt qu'avec le féminin disparaîtrait le péché.

En lisant les Pères de l'Eglise, on a souvent l'impression que la sexualité, qui imprègne tout notre être que l'on soit femme ou homme, serait l'apanage exclusif des femmes. Sans doute, ignoraient-ils qu'il est impossible de dissocier les facultés morales et spirituelles de l'esprit physique de la personne humaine qui forment ensemble la réalité substantielle des êtres. Saint Ambroise a pu cependant éviter l'erreur commune qui faisait confondre la femme avec le mal et la tentation car, à propos du manque de chasteté, il disait: "Sache que le défaut tient aux personnes, non pas au sexe; car votre sexe est saint". Quelle joie de l'apprendre!...

L'Eglise proclama aussi l'indissolubilité du mariage qui, parce que d'institution divine ne pouvait être dissous par les hommes. Par ce biais, elle contribua à une certaine amélioration de la condition de la femme. Elle ne pouvait plus être répudiée par son mari; en contre-partie, elle était aussi obligée de supporter un mari difficile. Le modèle par excellence que l'on donna aux personnes mariées fut celui de l'union du Christ avec son Eglise. Cette conception mystique n'a cependant pas eu une véritable influence positive sur la doctrine du mariage. Certes, la dignité de l'épouse était reconnue puisqu'on enjoignait son mari de l'aimer et de la protéger. En revanche, elle devait être à la fois soumise et soutien de la foi dans la famille.

Les Pères de l'Eglise furent très éloquents dans leurs directives sur la conduite de la femme mariée. Si la direction du foyer lui incombe, elle a à s'y montrer active, diligente, économe. Elle gardera aussi une tenue modeste et renoncera aux artifices. Tertullien a écrit à son intention le très fameux De la Toilette des femmes afin qu'elle sache que la seule discrétion ne défigure pas l'oeuvre de Dieu. Tous les artifices viennent du diable " du corrupteur de la nature".

L'Eglise des premiers siècles s'est beaucoup attachée à instruire les femmes et à leur inculquer les valeurs du christianisme qu'elles furent d'ailleurs les premières à rejoindre. Les hommes n'y adhéreront que plus tard. En effet, les chrétiens furent persécutés longtemps et un soldat ou un administrateur romain risquait tant sa vie que sa place s'il était accusé d'être chrétien. Ce n'est qu'après l'Edit de Constantin, en 313, que les chrétiens jouirent de la liberté religieuse et de l'égalité des droits. C'est pour cette raison que l'Eglise a beaucoup compté sur les femmes comme intermédiaires dans les conversions de leurs maris et comme éducatrices des enfants dans la foi chrétienne.

Malgré cela, les règles du mariage s'élaborent sur la soumission de la femme à son mari parce que la société du temps, par réaction contre les abus antérieurs, amorçait un retour à une organisation patriarcale. La femme devint bouc émissaire et victime d'une réforme qu'elle était la première à souhaiter, mais qui s'opéra sans elle et même contre elle, parce qu'elle n'avait aucun accès aux mécanismes d'orientation et de décision.

L'Eglise insista beaucoup auprès des autorités romaines lorsque l'Empire devint officiellement chrétien pour que les législations tiennent compte de sa conception du mariage. C'est ainsi que l'empereur Justinien, en plus de légiférer sur la condition du mariage, sur la dot, supprima les causes de dissolution du mariage valables dans le droit païen et rendit le divorce plus difficile. La bénédiction nuptiale s'introduisit aussi à ce moment-là (début) du VIème siècle) sans être obligatoire encore. Elle ne devint pas une pratique généralisée si aisément.

En effet dans un livre récent, Georges Duby (le chevalier, la femme et le prêtre, Hachette, Paris, 1981) démontre que le sacrement de mariage n'entra pas dans les habitudes des nobles français avant le XII SIECLE. Dans le peuple, il fut rapidement adopté. Ailleurs, il dérangeait les stratégies des maisons nobles et menaçait de les affaiblir par le partage du patrimoine. Cette situation ne se modifia que lorsque les fortunes se diversifièrent et que les capitaux devinrent, avec la terre, sources de richesses.

Dès lors, l'Eglise et l'Etat purent de concert controler et cet excellent système de régulation sociale qu'est le mariage: cette alliance dur longtemps.

Voir MOMENTS en page 11

Les aliments préparés vous permettent de recevoir facilement

TARTELETTES BISCUITS A LA CRÈME GLACÉE

1 paquet (400 g) de pâte pour biscuits à trancher et faire cuire aux brisures aromatisées au chocolat de Pillsbury
Crème glacée — saveur au choix
Noix hachées, noix de coco, cerises au marasquin
Garnitures pour crème glacée — saveur au choix

Préchauffer le four à 350°F (180°C.) Graisser 6 moules a muffins. Tailler 18 tranches de ¼" (6 mm) de pâte pour biscuits bien refroidie. Tailler le reste en biscuits et cuire selon le mode d emploi du paquet. Pour chaque tartelette, placer une tranche complète dans le fond de chaque moule; puis couper 2 tranches en deux en travers et les disposer, la courbe vers le haut, sur les côtés du moule, en chevauchant un peu. Cuire au four de 11 à 13 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient gonflées et dorées (NE PAS SOUS-CUIRE). Refroidir parfaitement. Pour démouler, glisser un couteau autour du bord de la tartelette et retirer avec soin. Garder dans un contenant fermé jusqu'au moment de servir. Déposer alors une boule de crème glacée dans chaque tartelette. Garnir de noix hachées, de noix de coco, de garnitures pour crème glacée et de cerises au marasquin. Servir tout de suite.

Donne 6 portions.

POULETS DE CORNOUAILLES GLACÉS FARCIS AU RIZ

2 poulets de Cornouailles, dégelés (environ 1 lb — 500 g chacun)
2 paquets (250 g) de riz originaux surgelés GÉANT VERT (riz panaché, riz pilaff ou riz blanc et sauvage)
1 tasse (250 mL) de pommes hachées
¼ de tasse (50 mL) de raisins secs

Glace:
½ tasse (125 mL) de confiture d'abricots ou de pêches
1 c. à soupe (15 mL) de sauce soya
Soupçon de poudre d'ail

Préchauffer le four à 350°F (180°C). Bien nettoyer les poulets. Porter à ébullition 1,75 L (1½ pinte) d'eau. Placer les sacs non ouverts de riz dans l'eau bouillant à gros bouillons. NE PAS COUVRIR LA CASSEROLE. Porter de nouveau l'eau à ébullition et cuire 8 minutes jusqu'à ce que le riz soit dégelé. Ouvrir les sacs et verser dans un bol à mélanger moyen. Ajouter les pommes et les raisins secs au riz. remuer délicatement. Diviser le mélange en deux, farcir l'intérieur des poulets. Attacher les poulets avec des piques ou coudre. Placer sur une grille dans une rôtissoire. Saupoudrer de sel et poivre.

Combiner les ingrédients de la glace. Badigeonner les poulets de glace. Rôtir 1 h 15 min, en badigeonnant de glace deux fois durant la cuisson. Les poulets sont cuits quand vous pouvez faire bouger la cuisse aisément. Retirer du four. Placer, la poitrine en dessous et tailler à travers

MOMENTS DE DISCORDANCES

suite de la page 10

Pourtant, c'est pendant des moments de discordances temporaires entre ces deux pouvoirs que des transformations ont pu se faire dans l'histoire du monde chrétien. Ne sommes-nous pas engagés une fois de plus dans la recherche d'un nouvel équilibre? En effet, actuellement les deux instances d'autorité ont tendance à s'écarter. C'est ainsi qu'au Québec, le code civil vient d'être amendé de manière à rendre le divorce moins difficile. Certains articles tiennent mieux compte des transformations qui se font au niveau de la famille. Par contre, Jean-Paul II dénonce avec force la contraception, l'avortement et réaffirme le caractère indissoluble du mariage. Il rejette d'ailleurs avec autant de vigueur l'ordination des femmes et fait l'éloge de la virginité qui rend plus libre pour l'amour de Dieu.

Cette différence entre le discours de l'Eglise et une certaine libéralisation des lois est due, sans doute, au fait que les femmes sont déjà beaucoup plus présentes dans les sphères décisionnelles du politique qu'au sein de celles de l'Eglise. Si l'histoire n'a pas peur des répétitions, il est important que les femmes en soient conscientes pour en éviter les écueils et sortir gagnantes à des changements dans leur condition.



A Calgary

Jean Toupin 1931 - 1984: Perte profonde pour la francophonie

par Jean-Paul Perras

L'article publié la semaine dernière a échappé à l'oeil normalement vigilent de notre correcteur d'épreuves. Il faut ajouter que le texte nous a été dicté au téléphone et que les erreurs n'appartiennent donc pas à l'auteur du texte. Nous publions à nouveau cet article, cette fois sans faute. et nous vous présentons en même temps nos excuses.

"Il est parti discrètement, comme il a vécu, sans faire de bruit pour ne pas déranger" C'est ainsi que Françoise Sigur évoque pour nous la disparition, cette semaine, de Jean Toupin, enlevé subitement par une hémorragie cérébrale, à l'âge de 52 ans.

Estimé de tous ceux avec qui il a travaillé, ils sont nombreux, Jean Toupin laisse que de bons souvenirs. "Je vois toujours son visage fatigué", continue Françoise, "avec son sourire en coin, le cigare aux lèvres et la pointe d'une question à son oeil narquois"

"Son sens de l'humour était unique. Il savait lire déjà au premier contact et en cageler le meilleur. Extrêmement effacé, il ne s'imposait jamais. Au contraire, il faisait confiance tout en se tenant toujours prêt à offrir son aide".

"Discret, il comprenait tout du premier coup", ajoute Michel Cloutier "C'est à lui que je dois l'orientation de ma carrière. C'était un visionnaire" Ses réalisations le confirment.

Arrivé à Calgary en 1958, on le voit aussitôt se consacrer complètement au service de la francophonie et de la vie paroissiale. C'est l'époque des Trois Mousquetaires: Jean Toupin, Jean Durant, Louis Lebel, Lucien Auclair. On trouve Jean Toupin partout: Société Saint-Jean-Baptiste, Chevaliers de Colomb, construction d'une église à Ste-Famille, la Caisse populaire, le jardin d'enfance, les écoles bilingues.

Avec le concours de l'un ou de l'autre de ses camarades, Jean s'intéresse à tout. Vint le rapprochement du club français avec la Société Saint-Jean-Baptiste qui deviennent la Société Franco-canadienne où il sert de directeur avant de prendre la relève de Louis Lebel et de Jean Durant comme président, de 1971 à 1974.

Il lance alors l'aménagement du parc Beauchemin et la construction de la Villa Franco, " sa plus grande réalisation", déclare Michel Cloutier

On parle encore de rencontre 1973 qu'il mit sur pied et qui réunit quelques 2,000 francophones à Calgary C'est le point de départ des écoles bilingues.

C'est encore Jean Toupin qui se dépense pour faire accepter un autre rapprochement celui de la Société franco-canadienne avec l'ACFA.

Sage administrateur il a su ouvrir la porte aux jeunes et assurer sa propre relève. Lorsqu'il se retire en 1975, son oeuvre continue de prendre son essor et conduit à la formation de l'ACFA - régionale de Calgary et à l'ouverture de la première école française à Calgary. On parle déjà de changer le nom de Villa Franco pour celui de Villa Jean Toupin.

La cérémonie des funérailles fut simple comme Jean Toupin l'avait été. L'on pouvait entendre le chant des premiers oiseaux du printemps se mêler aux accents grégoriens. "Avec lui, ce sont nos jeunes années qui disparaissent" laisse tomber Lise Sirois.

Jean Durant se souvient avec émotions de ce temps. "Jean était un travailleur infatigable. Un partenaire silencieux et effacé. Un homme direct, d'une pièce. Un homme de l'ouest" Il s'est dévoué à toutes les causes de la Francophonie" complète Estelle Paradis, une de ses collaboratrices des premiers jours. Les adjectifs humble, charitable, dévoué, actif, reviennent sur les lèvres de tous. Il a vraiment mis sa vie au service de la francophonie de Calgary et de "son espoir dans le Seigneur sur de sa Parole"

Né à Ponteix en Saskatchewan, et élevé à Val-Marie il laisse derrière lui son épouse, Thérèse qui l'a secondé dans son oeuvre paroissiale et un fils Jacques.

CAPSULES

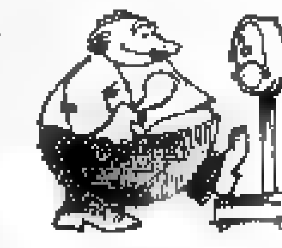
SALE ET EN SANTÉ

(SHS) La maladie du légionnaire, le choc toxique, l'herpès et le cancer Kaposi (ou «peste gaie») : voilà les nouveaux maux de l'Amérique. Comment expliquer le fait que ces maladies soient propres uniquement aux Américains? Certains chercheurs ont avancé l'hypothèse qu'il s'agit peut-être du résultat d'une trop grande hygiène! En effet, on a constaté que les Noirs et les pauvres sont épargnés de l'herpès. Certains en concluent qu'une hygiène trop méticuleuse, propre aux classes plus aisées, affaiblit le système immunitaire de l'organisme.



LES DANGERS DE L'OBÉSITÉ

(SHS) Un Canadien sur deux souffre d'obésité. Au Québec, le traitement des maladies reliées à l'obésité nous coûte chaque année 200 millions de dollars. C'est ce qu'on pouvait apprendre au récent congrès annuel des omnipraticiens qui a eu lieu à Montréal. Le Docteur Henri Labrousse de Sherbrooke, y a affirmé que cette maladie pouvait être soignée de plusieurs façons, mais que les résultats étaient généralement décevants. Selon le docteur Labrousse, on doit considérer comme obese toute personne dont le poids est de vingt pour cent superieur à son poids idéal. Au même congrès, Madame Louise Lambert-Lagacée, diététiste bien connue, a particulièrement insisté sur les dangers que représentent pour les obèses les diètes-miracles et les informations de source incertaine.





A Saint-Paul

Causerie sur l'analphabétisme

par Jules Van Brabant

Mme Lucie d'Youville qui fut récemment embauchée pour remplacer M. Finn au Bureau du Commissaire aux Langues officielles à Edmonton était la conférencière invitée lors de l'assemblée mensuelle du MFC à St-Paul, tenue dans la salle Larose (sous-sol de la Cathédrale) le 12 avril dernier.

Lucie avait acceptée de venir à St-Paul Il y a quelques temps, lorsqu'elle faisait encore partie du corps professoral à la Faculté St-Jean, et qu'elle donnait beaucoup de son temps libre au mouvement UNESCO, et plus spécifiquement au projet "LEARN".

Le sujet de sa causerie "l'analphabétisme" est matière de conversation assez courante, surtout depuis que le projet LEARN fut lancé en Alberta. L'analphabète, mot d'étymologie grecque veut dire 'an-pas' alpha et beta - les deux lettres a et b, qui ne connait pas ses lettres, qui donc ne sait ni lire, ni écrire, ni compter.

Les statistiques révèlent qu'il y a 5 pourcent de la population au Canada qui sont des analphabètes complets et 28 pourcent qui sont des analphabètes fonctionnels, c'est-à-dire, qui n'ont pas complété plus que leur 8e année à l'école. Les personnes incluses dans ces statistiques, ordinairement ne sont pas prêtes à admettre leur manque de savoir, et elles se cachent, tant bien que mal, par toutes sortes d'excuses, pour ne pas dévoiler leur incapacité de lire, d'écrire ou de compter. Voici quelques exemples que vous avez certainement entendus de ces pauvres gens.

"J'ai oublié mes lunettes à la maison. Lis ça pour moi car tu lis mieux que moi. J'ai un peu de misère à lire le français, c'est plus facile en anglais, ou vice-versa. Ah! explique-moi ça, ça s'ra plus facile ainsi. Écris ce chèque pour moi, tu écris beaucoup mieux que moi. Tu comptes mieux que moi, fais moi cette addition etc. etc.

Oui ces personnes sont vraiment à plaindre, car elles ne peuvent pas fonctionner trop bien dans notre société moderne, où elles ont beaucoup de misère à compléter une demande d'emploi; ne peuvent pas prendre avantage des ventes spéciales, de rabais sur des marchandises; ne peuvent pas communiquer par lettre avec leur conjoint, leurs enfants, leurs amis(es); ne peuvent pas lire les lettres de ces mêmes personnes, et que d'autre. C'est quasi-impossible de se mettre dans leurs souliers et réaliser ce sérieux handicap.

Pour améliorer le sort de nos frères et soeurs qui manquent de ces connaissances élémentaires dans le lire et l'écrire, le programme LEARN vient donc à leur aide.

Le MFC voudrait lancer au cours de l'année ce programme learn en français pour secourir ces gens, qui veulent améliorer leur capacité de lire, d'écrire et de compter. Alors si vous connaissez des personnes qui sont prêtes à faire l'effort nécessaire dans ce domaine, vous pouvez communiquer en toute confiance en signalant le 645-3651. L'on tâchera de répondre à vos besoins, sur une base individuelle en particulier, ou en groupe, avec des tuteurs compétents.

Merci Esprit Saint pour les lumières obtenues en vue de résoudre notre problème. AL.

La F.F.H.Q. en Cour Suprême

OTTAWA – La Fédération des Francophones hors Québec agira comme intervenant dans la cause sur les droits des Franco-Manitobains le 11 juin prochain. C'est Me Gérald Beaudoin, professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa, qui présentera la position de la F.F.H.Q.

Le président de la Fédération, M. Léo LeTourneau, a indiqué que la décision de la Cour Suprême dans cette cause aura des effets importants pour l'ensemble des communautés francophones hors Québec. Il est donc important que la Fédération intervienne.

Dans son renvoi à la Cour Suprême, le gouvernement fédéral demande à ce tribunal de statuer sur les obligations constitutionnelles du Manitoba en matière linguistique et sur la constitutionnalité des lois adoptées uniquement en anglais au Manitoba depuis 1890.

"Nous tenons à ce que l'article 23 de la Loi sur le Manitoba soit déclaré impératif et non pas seulement indicatif. Un tel jugement nous permettrait sans doute de faire confirmer par la suite par la Cour Suprême que les autres articles de la Charte des droits et libertés canadienne sont également impératifs, donc plus contraignants pour les gouvernements fédéral et provinciaux", de conclure M. LeTourneau.

Nomination judiciaire au Manitoba

OTTAWA, le 28 mars 1984 – Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui la nomination suivante:

M. Michel Monnin, c.r., 37 ans, du cabinet Teffaine, Monnin, Hogue, Teillet & Sharp, de Winnipeg, est nommé juge de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba. Il remplace le juge Louis Deniset décédé le 26 août 1983.

M. le juge Monnin a obtenu un Baccalauréat ès Arts du Collège de Saint-Boniface en 1968 et un diplôme en droit de l'Université du Manitoba en 1969. Admis au barreau du Manitoba en 1970, il a exercé sa profession au sein du cabinet Marcoux, Dureault, Betournay & Teffaine, de Winnipeg, jusqu'en 1972 avant de se joindre au cabinet dont il fait partie actuellement. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1981.

M. le juge Monnin est membre de l'Association du barreau canadien, de l'Association du barreau du Manitoba et du Barreau du Manitoba. Il a oeuvré au sein de la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Manitoba) à titre de conseiller juridique honoraire de 1980 à 1983 et de trésorier au cours de l'année dernière. Il fut aide de camp du lieutenant-gouverneur du Manitoba de 1971 à 1976. Le juge Monnin s'est vu accorder le titre de jeune manitobain éminent par la jeune chambre de commerce de St. James et Winnipeg en 1982. Cette nomination prend effet immédiatement.

Quarante ans de service en Alberta

Soeur Annette Légaré, est décédée subitement à la clinique de cancer le 18 avril dernier à l'âge de 75 ans.

Native de Trois-Rivière, P.Q., Soeur Annette s'est donnée pleinement dans les divers emplois qui lui furent confiés au cours des 44 ans de service dans l'ouest canadien. Femme priante et humble, elle a rayonné, tant au Lac La Biche qu'à la Mission, à Morinville et à Pincher Creek, surtout par le don d'elle-même, son sourire et son accueil simple et combien sincère.

"Soeur Annette était comme comme du bon pain, bonne comme le bon pain qu'elle faisait" nous dit le Rév. Père G. Péroni, o.m.i., au cours de son homélie le matin des funérailles. Le Rév. Père R. Bilodeau, o.m.i., qui présida la veillée des prières dans la soirée du 23 avril, nous dit qu'Annette faisait partie de sa famille puisque sa mère était, pour la défunte, " sa maman de l'ouest". "Soeur Annette a connu la souffrance tout au long de sa vie", nous dit-il, " mais aujourd'hui elle est au ciel avec son corps spiritualisé. Elle a vécu les angoisses et les peurs dans sa Passion; maintenant elle jouit au ciel en présence du Christ-Ressuscité".

Outre sa famille religieuse, les Filles de Jésus, Soeur Annette laisse dans le deuil trois soeurs, Alice, Jeannette et Yvette et deux frères, Alfred et Walter, tous de la province de Québec.



Soeur Annette Légaré.



L'A.C.F.A. PROVINCIALE

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

COMMIS-DACTYLO

(emploi temporaire: du 14 mai au 31 août 84)

FONCTIONS:

1) dactylographier la correspondance et les rapports du Bureau de l'éducation.
2) classer les documents
3) répondre aux demandes de renseignements reçues par téléphone.

QUALITES REQUISES:

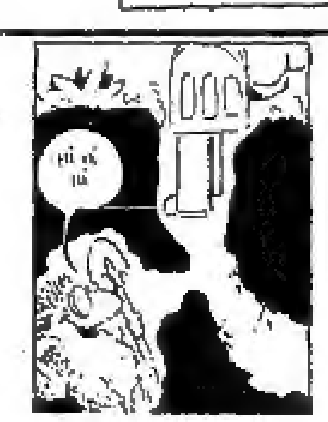
1) bilingue (français, anglais)
2) pouvoir dactylographier au moins 40 mots-min.
3) idéalement, connaître le milieu de l'éducation albertain.

SALAIRE: 4,50$ heure

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Bureau provincial de l'éducation de l'A.C.F.A. 10008 - 109e rue, Edmonton, 423-1880.

DU SECOURS POUR CHESTER

(SHS) Un fusil anti-taupes! Telle est la fulgurante découverte d'un certain M. Begonen, qui a imaginé un système composé d'un long tube et terminé à son extrémité par un pistolet similaire à ceux contenant le goudron pour calfeutrer les fenêtres. L'utilisateur n'a qu'à faire pénétrer son tube dans le sol, là où il pense trouver un tunnel de taupe, puis il tire la gachette et décharge une rafale de produits chimiques qui devrait anéantir toute taupe. Il paraît que c'est plus efficace que de les assomer avec un balai.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Demandes de majorations tarifaires des entreprises de câblodistribution. Dans le discours sur le budget du 28 1982 et à d'autres occasions, le gouvernement du Canada a demandé aux organismes fédéraux de réglementation de respecter les objectifs du budget en limitant les majorations tarifaires réglementées à 6 pourcent et à 5 pourcent pendant deux ans, à moins de corconstances exceptionnelles. Il a de plus indiqué qu'il examinerait les décisions de tarification des organismes fédéraux de réglementation et qu'il prendrait les mesures voulues lorsqu'il ne serait pas possible de justifier des majorations très exceptionnelles. Dans le discours sur le budget du 15 février 1984, le gouvernement du Canada a annoncé le maintien de la politique pendant une autre année, sauf que les limites s'appliquant à cette période seraient réduites de 5 à 4 pourcent. Compte tenu de ce qui précède, il est loisible aux requérantes de présenter des demandes séparées pour des majorations tarifaires de 4 pourcent ou moins et pour des majorations qui excèdent la ligne directrice du gouvernement. Les modalités révisées de présentation des demandes tarifaires des câblodistributeurs de classe "B" (moins de 3 000 abonnés), énoncées dans l'avis public du 19 juin 1980, demeurent en vigueur et ne sont pas visées par le présent avis public. Le Conseil annonce aussi que les modalités de présentation des demandes de majorations tarifaires en deux étapes pour tous les câblodistributeurs (y compris ceux de la classe "B"), décrites dans l'avis public 1982-43 du 31 mai 1982, sont suspendues temporairement. Le Secrétaire général J.G. Patenaude.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

INVITATION DE PROPOSITIONS

Les propositions scellées pour la location d'espace à bureau ci-après mentionné, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925-109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de proposition sont disponibles de Travaux Publics Canada à la même adresse ci-haut.

LOCATION

Projet 7-84
Location d'espace à bureaux et d'espace d'entreposage
Travaux Publics Canada - Bureau régional d'Edmonton, Alberta

Des espaces à bureaux comprenant aproximativement 5800 mètres carré dans un endroit à location, et 200 mètres carré en plus d'espace à entreposage, et quarante (40) espaces à stationnement, sont requis à Edmonton, Alberta. L'édifice doit permettre l'accès et doit avoir des accomodations pour les handicapés, affichage intérieur et extérieur avec le programme d'identité fédéral. Seuls les édifices inclus à l'intérieur des frontières suivantes seront considérées: 111 avenue au nord; 97 rue à l'est; la rivière Saskatchewan au sud; et 124 rue à l'ouest. Le Ministère doit pouvoir occuper les locaux pas plus tard que le 1er janvier, 1985. Le terme initial du bail sera de trente (30) mois avec trois (3) options de six (6) mois chacunes. Le propriétaire doit être responsable pour toutes les taxes, les services publics tandis que la Couronne sera responsable du loyer et l'escalation possible des taxes de propriété et des coûts d'opérations calculés sur une base fixe annuelle.

Date limite: 15h (HAR) Vendredi, 25 mai, 1984

Pour plus d'informations communiquez avec:

Mr. M. Geres
Adjoint au chef, Service de location
Tél: (403) 420-3288

INSTRUCTIONS

Les propositions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et doivent être remplies en accord avec les conditions telles que présentées dans les document de propositions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des propositions.

Canada

Le 5 mai, plus de 6000 jeunes gens seront en train de nettoyer les autoroutes de l'Alberta

Chaque année un samedi en mai, un groupe de jeunes albertains font un effort spécial pour nettoyer les autoroutes de l'Alberta.

Plus de 6,000 membres des clubs 4-H et Junior Wardens prendront part à l'enlèvement des déchets laissés au bord des routes par les automobilistes insoucieux. Plus de 6,000 KM d'autoroutes provinciaux seront nettoyées et près de 50,000 sacs de déchets seront remplis.

Samedi, 5 mai, c'est la grande journée.

Malgré que ces jeunes gens formidables porteront des gilets de sécurité et des vêtements brillants et qu'ils seront surveillés par leurs parents et les dirigeants, vous, en tant que chauffeur d'une voiture ce jour là, devez être extrêmement prudent.

Faites attention aux jeunes volontaires Surveillez les affiches sur les routes!

S'il vous plait faites votre part. Prenez davantage de précautions et de mesures préventives. Conduisez prudemment pendant que ces jeunes gens sont sur nos routes.

Ils seront en train de travailler fort à la grandeur du jour pour s'assurer que les autoroutes de l'Alberta sont propres, nettes et en bon ordre pour la saison d'été qui vient.

Marv Moore
Minister of Transportation

Alberta
TRANSPORTATION

En cas de mauvais temps, le nettoyage aura lieu le samedi suivant, 13 mai.

Faites votre part. Conduisez avec plus de précautions et d'attention



mots croisés

PROBLEME 5629

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2	■							■				
3		■							■			
4			■							■		
5							■					
6			■									■
7							■	■		■		
8	■					■			■			■
9					■						■	
10				■								
11							■			■		
12		■										■

HORIZONTALEMENT

1—Vaste. — Sérieux.
2—Ensemble des biens que l'on possède (pl.). — Ombellifère vivace.
3—Sorte d'anneau de métal, pendant de chaque côté de la selle. — Gros perroquet.
4—Eminence. — Passer dans une eau nouvelle. — Toi.
5—Conduite adroite. — D'une manière plus avantageuse.
6—Conj. — Qui occupe la dernière place.
7—Remit en état de fonctionnement. — Premier.
8—Ville du Pérou. — Saint. — Consumes.
9—Couleur d'or. — Prén. féminin.
10—Enleva. — Jour du Seigneur.
11—Action de brûler. — Inf. — Lui.
12—Prén. de femme.

VERTICALEMENT

1—Ensemencer. — Agréable au goût.
2—Poss. — Marins.
3—Première femme. — Bandit des mers.
4—La Sainte Vierge. — Terminaison de verbe.
5—Conduire. — Cadeau, gratitude.
6—Evacuera l'urine. — Air du visage.
7—Aride. — Type représentatif des Etats-Unis.
8—Prén. masc. — Arme à jet à pointe aiguë.
9—Coups de baguette. — Néant. — Inscription sur la Croix.
10—Recueil de bons mots. — Voisins dans merle. — Bouche des oiseaux.
11—Qui a de la vertu. — Lourde pièce de bois ferrée pour enfoncer les pavés.
12—Pour maintenir les objets à limer (pl.). — Beau.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	S	E	D	U	T	E	U	S	N	A	M	O	I	S
2	S	N	E	E	P	O	T	A	M	O	N	O	I	D	A
3	A	A	P	O	R	E	I	H	U	T	O	E	L	E	I
4	T	N	E	I	A	N	E	T	I	A	N	T	S	E	S
5	I	T	R	F	A	T	A	L	I	T	E	E	I	I	I
6	S	I	M	T	A	O	C	H	E	V	R	L	C	O	R
7	F	C	I	C	C	T	R	E	A	V	E	L	L	O	T
8	A	I	S	A	T	A	I	R	I	O	H	S	P	R	O
9	C	P	S	T	I	L	S	G	O	U	R	M	A	N	T
10	T	A	I	I	O	E	A	I	U	T	I	E	N	A	A
11	I	T	O	O	N	V	R	A	N	E	R	N	C	N	L
12	O	I	N	N	E	A	R	E	C	N	A	T	E	H	I
13	N	O	I	R	E	C	E	V	O	I	R	I	B	E	S
14	C	N	O	T	E	S	N	O	I	T	A	V	E	L	E
15	E	N	O	S	I	H	A	R	T	A	G	E	N	E	R

Action
aigre
anticipation

Cave
cris

Edification
élévation
études

Fatalité
fatigue

Gaver
givre
gourme

Idée

Lois

Mansuétude
mois
mortellement

Noire
notes

Ocre
oies
once
onomatopée
orner

Percer

permission

Ramer
recevoir
renégat
rire
roturier

Saisir
satisfaction

Tancer
toit
tollé
total
totaliser
trahison
traiteraient

Voûte

Réponse du no: ENVAHIR

PROBLEME 5628



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	S	M	O	N	D	E	■	A	B	A	T
2	C	O	U	S	A	I	S	■	I	O	L	E
3	C	I	R	E	R	■	M	O	R	U	E	S
4	A	R	E	■	R	A	E	D	E	R	■	T
5	S	S	■	M	A	I	T	R	E	S	S	E
6	I	■	M	E	T	T	R	A	S	■	E	V
7	O	V	I	N	E	■	L	■	D	■	E	U
8	M	I	■	S	U	E	D	O	I	S	■	E
9	M	E	■	O	P	■	A	V	A	I	T	■
10	E	N	E	S	■	B	■	E	N	O	U	E
11	■	N	A	G	E	U	R	■	E	A	■	S
12	■	E	U	E	■	T	A	I	S	■	S	T

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vos initiatives risquent d'être compromises par des facteurs imprévus; aussi cantonnez-vous dans des activités quotidiennes. Armez-vous de patience et de compréhension dans vos rapports avec autrui.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Les commerçants seront particulièrement favorisés. Il serait préférable de remettre vos déplacements à une date ultérieure, les risques d'accidents seront plus marqués. Attendez pour prendre des décisions ou pour écrire des lettres.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Surveiller les fonds communs. Si vous maniez de l'argent qui ne vous appartient pas, redoublez d'attention. Une erreur de compte vous serait imputée et retenue sur votre salaire.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous saurez vous montrer persuasifs et vous parviendrez ainsi à faire partager aux autres vos idées, vos plans et vos projets. Exploitez vos facultés créatrices, développez vos talents artistiques.

LION

du 23 juillet au 23 août

Vous êtes prédisposés à vous isoler et à cultiver vos pensées. Obéissez à cette sollicitation intérieure, elle vous permetra de reprendre confiance en vous et vous pourrez ainsi faire aboutir des projets audacieux.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Méfiez-vous des initiatives risquées: le climat général est trop négatif et trop instable pour vous laisser aller à prendre les choses à la légère. Profitez des petites chances qui passent pour redresser les situations compromises.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Brillantes réalisations paisibles pour les techniciens. Un travail important pourrait vous valoir une heureuse surprise financière. Vous pouvez consolider une affection par votre gentillesse et votre compréhension.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Une idée originale vous permettra de résoudre un problème professionnel particulièrement délicat. Si vous avez besoin d'un avis compétent, adressez-vous à vos vieux amis. La période est excellente pour rechercher des appuis.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Votre conjoint et vous ne serez pas d'accord au sujet des distractions communes. Conflits, disputes, discussions: tout cela ne présage pas un repos dominical paisible. Pour avoir la paix, acceptez de partager les projets des membres.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Une question familiale mal traitée pourrait rejaillir sur votre prestige ou votre crédit. Quelle que soit votre activité évitez les initiatives dangereuses et usez de diplomatie dans tous vos rapports sociaux.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Méfiez-vous des improvisations faciles ou de votre besoin d'éblouir la galerie, vos dépenses pourraient déséquilibrer votre budget. Abordez ouvertement toutes les questions qui menacent l'entente familiale.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Les circonstances pourraient relancer un projet d'association. Exploitez vos chances avec succès, ne vous fiez pas aux initiatives impulsives. Une question familiale pourrait vous perturber outre mesure.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

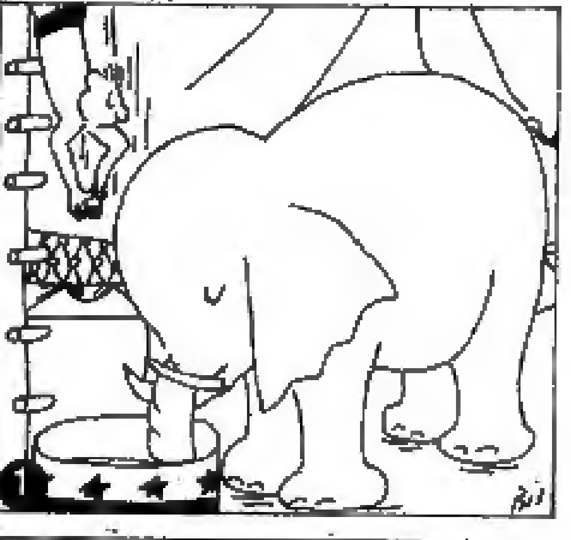
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

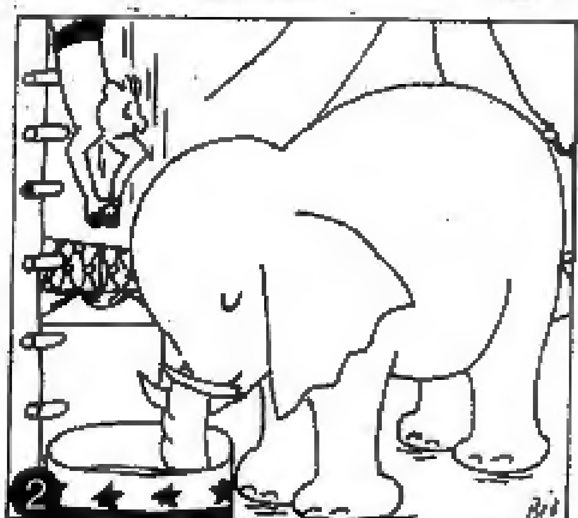
St-Thomas D'Aquin
8780 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45
approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Colloque sur les communications électroniques

Jalons pour une politique de développement global

Discours prononcé par M. Jacques Lalonde, Directeur des audiences publiques au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC)

En gestion, il est toujours important de savoir qui fait quoi. Vous connaissez sans doute le proverbe qui dit de ne pas demander à son serviteur de faire ce qu'un âne ferait tout aussi bien à sa place.

Pour ma part, je trouve tout aussi important en gestion de ne pas déléguer à d'autres instances ce qu'on est seul à pouvoir accomplir parfaitement et en connaissance de cause.

Ce que je retiens dans votre décision de tenir un colloque, c'est que justement vous avez décidé de prendre en mains vos affaires.

Mais je retiens aussi que c'est votre intention de travailler en concertation avec les associations et les personnes que vous avez conviées à vos assises pour participer à la définition des paramètres de votre développement communautaire par les communications et à la détermination de vos besoins en matière de communications, ainsi que des moyens et cheminements à prendre ou à suivre pour combler ces besoins.

Mais ces besoins, justement, quels sont-ils?

Avant de répondre,

accordons-nous le luxe de réfléchir à la mesure même de l'univers des communications.

Choisir une orientation, ce n'est pas seulement décider de s'engager dans une voie donnée. Choisir une orientation, c'est aussi décider de ne pas s'engager dans une multitude d'avenues. C'est sélectionner un chemin, en éliminer une foule d'autres.

Et cela est vrai dans le domaine des communications, plus que tout autre.

De quoi parlons-nous aujourd'hui quand on dit: COMMUNICATIONS?

Parler de communications, c'est parler de quoi?
De radio,
de télévision,
de télévision par cable,
de satellite,
de télécommunications,
de technologies nouvelles,
de média de masse, écrits ou électroniques.

Et prenons le secteur de la radio à titre d'exemple.
De quoi parlons-nous? De:
radion MA,
radio MF,
radio d'Etat,
radio privée,
radio communautaire,
radio locale, régionale, nationale, internationale.

Et quels mouvements dans le domaine de la télévision.
En quelques années, on est passé de la télévision conventionnelle à:
la télévision par cable,
la télévision par micro-onde,
la télévision par satellite,
la télévision communautaire privée, d'Etat,
les services de la télévision payante,
les services spécialisés de sports, de programmation destinée aux enfants,
et l'on parle déjà de télévision captée en direct du satellite.

Et dans l'univers des communications circulent bien du monde:
des ministères fédéraux et provinciaux,
le CRTC, régie des ondes,
la Société Radio-Canada,
Cancom
Les réseaux privés,
des médias communautaires
les associations de radiodiffuseurs, de cablodistributeurs,
et à peu près tout le monde puisqu'on est tous des consommateurs,
et on n'a encore rien dit de tous ces objets non-identifiés mais réels que le développement technologique a lancés dans le firmament de cet univers.

Et ce n'est pas tout, car lorsqu'on parle de communications il faut mentionner deux réflexions ou composantes essentielles.

La première,

Il ne faut pas oublier quand on parle de communications que ce qui est l'enjeu c'est la communication.
La communication au singulier.

Qu'est-ce que la communication?

> **La communication,**
>
> **ce sont les personnes qui s'interpellent, ce sont des régions qui se racontent, ce sont des Franco-albertains d'Edmonton qui saluent ceux de Calgary, de Bonnyville, de Lethbridge et de Rivière-la-Paix.**
> **c'est la pélagie d'Antoine ou sa Sagouine qui déambule sur la rue Deschambault,**
> **c'est Félix Leclerc qui répond à Zacharie Richard qui lui dit "Allons Danser" et qui entraîne dans sa ronde Beau Dommage et Beausoleil Brousard - Cano et 1755, ou**
> **c'est Vigneault, Calixte Duguay et Robert Paquette - Angèle Arsenault et Suzanne Janson - Evidemment, Joanne et Pierre Lamoureux.**

La communication c'est savoir qu'il y a une Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Ecosse un réseau de Radios communautaires au Québec; qu'il y a eu un Pénétang en Ontario une affaire Forest au pays de Louis Riel et une autre de la télévision française à Vancouver et que, s'il y a un devoir à Montréal, il y a un Droit à Ottawa, une Liberté à Saint-Boniface, un Franco à Edmonton, un petit Courrier en Nouvelle-Ecosse et qu'après 95 ans de service, une Evangéline disparaissait à Moncton. Et c'est aussi savoir qu'il y a un carnet de route des communautés Franco-albertaines, un théâtre français à Edmonton, des Blés d'Or et une Boîte à Popicos.

La deuxième:

La deuxième chose importante, c'est de savoir que le domaine des communications est sans doute un des secteurs où le phénomène si souvent constaté de l'accélération de l'histoire joue à plein.

Oui, prenez quelques exemples:
Télévisions conventionnelles - par cable - par micro-ondes - par satellite - télévision communautaire - télévision payante - services spécialisés - deux chaînes de Radio-Canada, CTV - TVA - Global - Radio-Québec - TV Ontario - Access-Cancom qui en quelques années dessert plus de 1,000 communautés qu'on disait, hier encore, isolées et mal desservies.

Oui, ça va vite...
Et quelles sont les implications de ce mouvement perpétuel et accéléré de la technologie des communications?
- Faut-il s'engager sans perdre une seconde dans le jogging essoufflant du recyclage technologique, comme si hors de la technologie, il n'y avait pas de salut?
-Faut-il vivre dans le sentiment de culpabilité de ne pas être à la page, commencer immédiatement l'apprentissage du pitonage des nouvelles machines étant donné que la trajectoire de l'avenir passe irrémédiablement par le tournant technologique et qu'on s'y engage si vite sans même se demander justement si son véhicule ne capotera pas dans le virage?

Je n'ai pas l'intention d'essayer de répondre à de telles questions, et cela pour la simple raison qu'elles font partie des priorités qu'on se donne et que, dans ce colloque, c'est justement ce que vous êtes en train de faire.

Votre colloque, c'est un zoom sur les communications, les communications étant une des composantes essentielles de votre développement global.

Je le répète, je n'ai pas l'intention de définir ce que vous devez vous-même définir. Permettez-moi cependant de vous proposer quelques jalons pour l'avenir de vos communications.

Quelles sont les coordonnées ou les paramètres d'une politique de développement global Communications

Que se passe-t-il?
Des services sont offerts:
de la radio MA, MF,
de la langue française et anglaise,
de la télévision conventionnelle canadienne, albertaine et autres,
des services multipliés par la cable, les satellites, les ordinateurs,
de la télévision gratuite et payante
des services spéciaux
de la radio et de la télévision communautaires
Par rapport aux services offerts, une tâche de surveillance s'impose (suivre de près - juger - intervenir) et une tâche de présence (accès communautaire - collaboration).

Mais il y a aussi les services qu'on pourrait vouloir se donner:

1. Comment s'assurer que les stations qui desservent une communauté reflètent mieux la communauté et lui donnent même une voix sur leurs ondes? Quels réseaux de communications établir à cette fin?

Poser cette question, c'est poser la question de la possibilité d'améliorer son sort en cherchant un accès communautaire sur les stations existantes dans sa région.

2. Et si une communauté voulait faire entendre sa voix et se retrouver sur les ondes radiophoniques et mettre à profit une infrastructure technique existante plutôt que d'en faire les frais?

Dans ce cas, il faudrait explorer les possibilités d'un accès communautaire aux antennes existantes.

3. Quels sont les cheminements à parcourir pour qu'une communauté se décide à se donner une station communautaire? Quelles sont les étapes d'implantation d'une telle station? Qui coordonne de tels projets? quel est le rôle des bénévoles? Quels sont les coûts impliqués?

Répondre à ces questions, c'est décider d'accéder à un statut de propriétaire.

Une politique de développement global doit comporter une définition et une attribution claires des rôles.

Qui sera appelé à faire quoi?

Au niveau de la co-ordination nationale: FFHQ
Au niveau de la co-ordination albertaine: ACFA
Au niveau régional et local: les organismes régionaux et locaux.

Et n'oublions pas que dans le domaine de la création, de la culture i.e. des expressions variées et multiples de la vie qu'on mène, et aussi dans celui des communications, l'enracinement local et régional est le facteur déterminant. Les produits de communications des multinationales sont très souvent du divertissement et trop souvent de la quincaillerie.

Que faire? Comment le faire? Peut-on suivre les dossiers relatifs aux communications?

Le développement des nouvelles technologies est tel, les avis publics, les décisions, les audiences publiques, les projets de politique sont si nombreux et souvent aiguillés vers une communauté et une région que la question se pose du COMMENT SUIVRE LES DOSSIERS?

Une politique de développement global doit prévoir des mécanismes de suivi des questions.

Ces mécanismes sont aussi nécessaires pour recueillir les réactions, les suggestions, les créations des auditoires.

Est-ce possible sans la structure simple mais représentative des comités ou tables sectorielles?

Sans un réflexion soutenue, une mise à jour assidue des dossiers,
Une consultation permanente et organisée, une articulation des projets et plans d'action,
Une concertation entretenue par une volonté d'agir, on ne saurait parler de politique de développement global.

Mais tout cela est-il possible?

Oui à la condition de faire des communications une priorité et de se doter d'une structure de comités de communications.

Que se passera-t-il dans ces comités des communications?

A VOUS LA PAROLE.